

Dépasser le salariat ou le transformer ?

Communisme

Séminaire

<i>Le salariat, nouvelle classe révolutionnaire</i> - Bernard Friot	3
<i>Du travail (salariné) subordonné au travail libéré</i> - Benoît Borrits	7
<i>L'exigence de l'égalité contre la subordination du salariat</i> - Philippe Stierlin	11
<i>Pour une conception large de la qualification</i> - Michèle Kiintz	13
<i>Le salariat comme rapport social et le rôle de l'État</i> - Laurent Lévy	13
<i>Remarques sur le problème de la valeur</i> - Christophe Gaudier	15
<i>Enjeu de clarification sur la cotisation et l'impôt</i> - François Langlois	15
<i>Comment instituer contre la logique de l'État ?</i> - Gilles Alfonsi	16
<i>Qualification universelle et salaire universel</i> - Patrick Vassallo	17
<i>Sur quelle(s) classe(s) sociale(s) s'appuyer ?</i> - Louis Aminot	18
<i>Différence entre impôt (imposé) et cotisation (choisie)</i> - Michel Mourereau	18
<i>Changer les institutions légitimes de la valeur économique</i> - Bernard Friot	19
<i>L'enjeu de la cotisation sociale patronale</i> - Benoît Borrits	24
<i>Contester le pouvoir de l'Etat</i> - Benoît Borrits	25
<i>Salaire à vie, désobéissance et auto-organisation</i> - Bernard Friot	26
<i>Intervention complémentaire</i> - Pierre Zarka	29

Faut-il s'émanciper des rapports de subordination et d'exploitation du salariat pour construire une société de coopérateurs s'associant librement (Marx) ou en transformant le salariat par une socialisation du salaire (Bernard Friot), ou encore d'une autre manière ? Les deux conceptions précitées ne renvoient pas à la même définition du salariat qu'il est nécessaire d'examiner. Toutefois, ne se rejoignent-elles pas, au moins en partie, ou divergent-elles complètement ?

Ce treizième numéro d'**Altercommunisme** contient les textes des interventions prononcées lors de la séance du séminaire **Communisme** du 21 juin 2014 (après-midi). Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : www.comunistesunitaires.net

Réalisation : Gilles Alfonsi, Michèle Kiintz, André Pacco et Jean Tailleur - Transcription : Nadia Pinson

Note d'intention du séminaire Communisme

Initié par l'Association des communistes unitaires, ce séminaire a pour objet d'être un espace de travail et de débat entre des femmes et des hommes désireux de penser et de faire vivre le communisme du XXI^e siècle, et un lieu ouvert à ceux qui souhaitent dialoguer avec eux.

Si la transformation révolutionnaire de la société ne s'écrit pas à l'avance dans son menu, si elle ne peut être livrée clés en mains à ceux qui n'en seraient dès lors que ses bénéficiaires, il n'empêche qu'elle ne se fera ni par la volonté du Saint Esprit, ni par simple coïncidence des différentes luttes populaires. Une pensée-théorie du "dépassement", en même temps que des expérimentations et des pratiques, est nécessaire.

Face à la crise globale du système capitaliste, se projeter au-delà de son horizon est devenu l'enjeu du présent.

Nous nous inscrivons dans la continuité du courant historique communiste dans ce qu'il a porté de meilleur au cours des siècles : combat contre toutes les oppressions et toutes les aliénations, combat pour l'égalité - de la Commune aux luttes populaires contre le colonialisme, de l'exigence du droit de vote des femmes à la lutte contre tous les racismes... -, combat contre toutes les dépossession et contre la marchandisation de tout.

Dans le même temps, nous cherchons à refonder l'engagement communiste, pour affronter les défis d'aujourd'hui : ceux de la mondialisation des relations économiques, sociales et culturelles, ceux de l'ère nouvelle ouverte par la généralisation des nouvelles technologies de l'information, ceux de l'autogestion et du pouvoir du peuple, ceux de l'épuisement de la planète et de la sauvegarde de l'espèce humaine, ceux qui associent la promotion de toutes les solidarités et le respect de l'individualité de chacun. Nous cherchons à réfléchir à la révolution aujourd'hui nécessaire, pour dépasser le capitalisme et toutes les dominations : révolution démocratique, pour rompre avec la citoyenneté pauvre du système délégué actuel, avec des formes de représentation qui pervertissent la démocratie ; révolution qui investisse aussi le champ du travail, de sorte que la production du "nécessaire" ne soit plus - pour les productrices et les producteurs - la négation de la "libre réalisation de soi-même".

Nous voulons réfléchir - avec celles et ceux que ces réflexions intéressent, sans esprit de boutique et volontairement à l'écart des enjeux de pouvoir et de relations

entre organisations - non pas à un programme mais à une direction à prendre. Et nous le concevons non pas en vase-clos, comme si notre culture politique ne devait pas se mêler à d'autres, mais, au contraire, de manière ouverte, en favorisant les métissages sans uniformisation. Ainsi, par exemple, nous serons en dialogue avec les militants de l' "éco-socialisme", terme dont nous interrogerons l'intérêt et les limites.

Nous pensons que cela peut être utile pour que les luttes les plus immédiates soient moins récupérables et plus puissantes. Et nous pensons que se projeter dans la perspective d'une autre organisation de la société contribue à déterminer les vrais rapports de forces. La sécurité sociale - une avancée communiste, selon nous - aurait-elle vu le jour si ceux qui l'avaient inventée s'étaient contentés de penser dans les limites de ce qui semblait possible dans un pays alors ravagé par la guerre ?

Face à une crise globale du système capitaliste, qui recouvre toutes les sphères de la vie humaine, se projeter au-delà de son horizon est devenu l'enjeu du présent. Certains ont préféré abandonner le nom communisme, entaché par le "socialisme réel" des pays de l'Est et les crimes faits en son nom. Mais existent alors le risque de jeter le bébé avec l'eau du bain, la tendance à rabougir l'ambition et finalement la possibilité de renoncer à la radicalité nécessaire, dans un monde où l'entre-deux n'est plus possible.

Ainsi, on peut n'avoir aucune complaisance envers les crimes commis au nom du communisme et ne rien céder à la nécessité de cette transformation de la société dont "communisme" est le nom. Au contraire, nous pensons que le communisme, refondé, revivifié, peut être un puissant catalyseur : non pas un parti, ni une institution mais mouvement d'idées et d'actions, dynamique politique populaire où l'appropriation du devenir commun, par chacun-e, résulte d'une élaboration collective incessante, seule susceptible de fournir des repères aux élans de spontanéité qui caractérisent toute révolution. Elaboration à laquelle des initiatives et forces politiques peuvent bien sûr contribuer, mais pas seules et sans aucune prééminence. Cela ne nous empêche pas de "faire de la politique" avec tous les antilibéraux, les anticapitalistes, les libertaires, les socialistes, les autogestionnaires, les alternatifs, les écologistes radicaux, les postcapitalistes et beaucoup d'autres ; c'est même le contraire : avec notre boussole - notre communisme -, nous ne concevons notre action que dans la convergence avec toutes les forces et tous les citoyens qui veulent rompre avec l'ordre libéral, économique, social ou politique. ♦

Le salariat, nouvelle classe révolutionnaire

Bernard Friot

Pour moi il ne s'agit ni de dépasser ni de transformer le salariat, parce que le salariat n'existe pas. Il s'agit de le construire comme classe révolutionnaire, à la suite de la classe ouvrière qui, aujourd'hui, n'est plus classe révolutionnaire, ni dans son parti ni dans son organisation syndicale (la question du relais étant absolument décisive). Et pour réfléchir à la construction d'une classe révolutionnaire, il faut s'interroger sur le lieu décisif de la lutte de classes, qui constitue précisément la classe dirigeante et la classe révolutionnaire. Tout se noue à mon sens autour de la production de la valeur, qui est le lieu de la lutte de classes.

La valeur a deux dimensions : la valeur d'usage (l'usage de ce que nous produisons) et la valeur économique (ce que vaut ce que nous produisons), c'est là que se joue la lutte de classes. Il y a sur la pratique de la valeur économique un conflit irréductible puisque c'est l'occasion pour une minorité de prédation sur la valeur produite par une majorité. Et cela dans toute société, ce n'est pas propre à la valeur d'échange capitaliste ; dans les sociétés non capitalistes, il y a bien sûr un conflit sur ce qui vaut, qui fait le cœur de la lutte de classes, et dans une société post-capitaliste il y aura encore une lutte de classes, un conflit sur ce qui vaut.

La valeur économique est l'objet d'une absence de débat. Autant le débat sur les valeurs d'usage est constant (faut-il produire ceci ou cela ? comment ? etc.) autant le débat sur la valeur économique est quasi inexistant. Parce que la classe dirigeante (en tout cas tant qu'elle est l'est) est hégémonique et impose son récit du réel à ceux qu'elle domine, sauf dans les phases où ceux qu'elle domine se constituent en classe révolutionnaire. Cela a existé au XX^e siècle : j'ai travaillé la situation française entre 1920 et 1980, il est clair qu'on a là des décennies dans lesquelles la classe ouvrière est révolutionnaire. Mais c'est précisément pour cela que la classe dirigeante s'emploie d'autant plus à naturaliser sa pratique de la valeur, et à élaborer un récit du réel dans lequel la valeur est un invariant. Et ainsi définir le contour du conflit social autour du partage de la valeur et non pas de sa production, non pas de sa pratique. Il arrive aussi que la classe révolutionnaire s'étiole en tant que telle. Le capital, la bourgeoisie comme classe révolutionnaire, a connu des hauts et des bas entre le XV^e et le XIX^e siècle ; elle l'emporte au XIX^e siècle, mais il a fallu cinq siècles pour construire cette classe révolutionnaire qui a balayé la pratique antérieure de la valeur, telle qu'elle était organisée dans la féodalité et avec l'Église. De même, la classe révolutionnaire qui va balayer la bourgeoisie se constitue de manière séculaire et avec des hauts et des bas, c'est-à-dire avec des moments d'accélération de l'histoire comme nous en avons connu entre 44 et 47 par exemple, et des moments de repli comme nous en connaissons aujourd'hui. Toute notre ambition est de construire ce moment inprogrammable, mais à préparer toujours, d'accélération ou de ré-accélération de l'histoire. Et donc de ressaisissement d'une classe révolutionnaire.

Or, ce qu'a conçu la classe ouvrière quand elle a été révolutionnaire, ce n'est pas un "partage" de "la" valeur qui serait un invariant à ne pas discuter, qui serait la valeur d'échange comme si le capitalisme était une structure qui se reproduit à l'identique ou qui ne change que pour se reproduire, une structure de domination dans laquelle il n'y a pas de contradiction autre qu'interne. Et on attendrait alors éventuellement l'apocalypse parce que le capitalisme va à sa perte, parce que la baisse du taux de profit, etc. - c'est un petit débat que j'ai avec Anselm Jappe,¹

S'il y a une histoire de la valeur, c'est-à-dire si la valeur est objet de lutte de classes, alors la valeur n'est pas un invariant. Et la valeur économique ne se réduit pas à la valeur d'échange, mais une autre pratique de la valeur se construit à travers les initiatives victorieuses de la classe révolutionnaire en construction.

Au cours des dernières décennies, la classe ouvrière a été révolutionnaire, c'est-à-dire qu'elle a changé la pratique de la valeur économique, elle a changé la définition du travail. Elle n'a pas bougé le curseur, elle n'a pas modifié le partage de la valeur. Plus exactement cette modification est une incidence, c'est une "conséquence de", d'un changement qui, lui, est révolutionnaire. Changer le partage de la valeur, c'est la vocation de la social-démocratie, changer la pratique de la valeur, c'est la vocation d'une classe révolutionnaire et c'est bien ce qui s'initie en 45. En 1945, ce n'est pas un rapport de forces qui permet un changement de curseur dans le partage de la valeur ajoutée, au bénéfice du travail et au détriment du capital. Cela, c'est le discours de nos maîtres, qui dit qu'il n'y a pas de révolution, qu'il ne peut pas y en avoir, qu'il n'y en aura jamais, que la valeur est affaire de valeur d'échange et qu'il n'y a pas d'autres valeurs ; et que l'on

¹ Voir la transcription de l'entretien entre B. Friot et A. Jappe : *Après l'économie de marché, une controverse*, Atelier de création libertaire, 2014.

a jamais inventé autre chose et que l'on n'inventera pas autre chose. Je rappelle la pratique capitaliste de la valeur pour bien montrer ce que la classe ouvrière a initié comme subversion de cette pratique et comment le salariat peut se construire comme classe révolutionnaire en assumant les institutions révolutionnaires de la classe ouvrière.

La pratique capitaliste de la valeur repose sur quatre institutions qui ont été très longuement construites entre le XIV^e et le XIX^e siècle.

- La première est le droit de propriété lucrative, le droit de tirer un revenu d'un patrimoine. Cela a été une très longue construction, contre l'Église en particulier, qui considère illégitime tout revenu tiré de la propriété puisque seul le travail est source de richesse. Il a donc fallu construire cette légitimité d'une propriété lucrative, intériorisée par les dominés à travers la propriété immobilière. Il y a une pratique populaire de la propriété immobilière qui rend légitime le fait de tirer un revenu d'un patrimoine (dans les formes plus modernes il y a, par exemple, l'épargne salariale).

- La deuxième institution, là encore qui résiste parce qu'elle est intériorisée par ses victimes (une classe dirigeante n'est dirigeante que tant qu'elle est hégémonique, c'est-à-dire quand elle fait adhérer ses victimes à son récit et à sa pratique du réel), c'est le marché du travail. Le marché du travail est le fait que les non propriétaires doivent objectiver une partie d'eux-mêmes, celle qui justement produit de la valeur d'usage, en une marchandise qu'ils portent sur un marché. Il n'y a un marché du travail que dans le capitalisme, c'est une institution spécifiquement capitaliste qui a été très longue à construire. Je suis vosgien, et encore au début du XX^e siècle, au mois de juin, les employeurs n'avaient personne dans leurs usines, les gens faisaient leurs foins et n'en avait rien à faire du marché du travail. Aujourd'hui, l'engluement dans le marché du travail est devenu beaucoup plus décisif dans le devenir des personnes, avec une fonction et une institution spécifiquement capitalistes : la fonction d'employeur et le salaire comme prix de la force de travail. La fonction d'employeur (cela n'a rien à voir avec les entrepreneurs) consiste en ce qu'un propriétaire ou son représentant puisse dire à autrui : je te sors de la valeur d'usage pour te faire entrer dans la valeur économique, indirectement. Ce n'est pas toi, je te nie comme producteur de valeur, mais je vais acheter ta force de travail qui sera une façon indirecte de te faire entrer dans la valeur économique, mais tout en niant que tu en sois un producteur. Et demain, je te fais retourner à la valeur d'usage. Je t'embauche, je te licencie, et en aucun cas le salaire n'est attaché à ta personne, le salaire, c'est le prix de ta force de travail. Tu es un être de besoins, je ne te reconnais pas comme producteur de valeur, je te reconnais comme être de besoins et j'achète ta force de travail pour les besoins qu'elle représente.

- Ces besoins, comment sont-ils mesurés ? C'est là la troisième institution capitaliste, la mesure de la valeur par le temps de travail. Et évidemment, la racine du profit, c'est la différence entre deux temps : le temps de travail (représentant la valeur de la force de travail, le temps de faire la production), et le temps de son usage (puisque celui qui l'achète bénéficie de son usage), et son usage dans un temps supérieur va donc faire que les marchandises produites vont incorporer un temps plus grand, d'où le profit. Le profit possible donc, cette violence sociale rendue possible dans une société d'égaux : le capitalisme est la seule société qui puisse inscrire au fronton de ses constitutions que les humains naissent et demeurent libres et égaux en droits. Des égaux en droits qui échangent des équivalents puisqu'il n'y a ni voleurs ni volés dans la sphère de la circulation. C'est la force du capitalisme que de transposer la violence économique dans des situations où des égaux en droits échangent des équivalents.

- La dernière institution de la pratique capitaliste de la valeur est le crédit. D'une part le crédit pour financer le remplacement de l'investissement des outils de production, en affectant une partie du profit à la reproduction de l'outil de travail. C'est donc le financement de l'investissement par crédit de ceux qui, ayant ponctionné le profit, le prêtent ensuite pour l'investissement. Il n'y a de crédit que parce qu'il y a eu prédation privée préalable, sinon il n'y a aucune raison de financer par crédit des investissements qui représentent une partie de la production de l'année. Nous produisons 2 000 milliards et il y a 400 milliards d'investissements ; ces 400 milliards, il n'y a aucune raison de les financer par crédit puisqu'ils sont produits dans l'année ; c'est parce qu'il y a prédation de 700 milliards par les propriétaires qu'ensuite ils vont prêter. Le crédit pour financer l'investissement est une institution au cœur du capitalisme.

Et puis le crédit lors de la création monétaire : l'investissement net (c'est-à-dire celui qui excède le renouvellement de l'outil de travail et qui anticipe une production de valeur supplémentaire l'année suivante) ne peut être financé que par création monétaire, et cette création monétaire là encore se fait par crédit. Qu'il s'agisse du crédit de la banque publique ou de la banque privée ne change rien à l'affaire. L'essentiel, c'est qu'il y ait crédit.

Ces institutions, le crédit pour financer l'investissement (soit par affectation d'une partie du profit au réinvestissement, soit par création monétaire), et la mesure de la valeur par le temps de travail, sont, là encore, totalement intériorisées. La gauche de gauche préconise du crédit public, en pensant que c'est différent si c'est la banque centrale ou si c'est une banque commerciale qui fait la création monétaire, et se fait des illusions sur le fait que la BCE va financer directement les États. Mais l'intériorisation est totale puisque si nous revendiquons du crédit public, c'est donc que nous légitimons le crédit tout court, alors que c'est une institution capitaliste centrale, et qu'il n'y a pas besoin du crédit pour financer l'investissement. Quant à la mesure de la valeur par le temps, nous l'avons entièrement intériorisée, et je suis assez régulièrement suspecté de n'être pas marxiste parce que je ne la naturalise pas. La mesure de la valeur par le temps est une institution capitaliste d'une violence sociale énorme, qui fait que nous cherchons des gains de productivité dans la baisse du temps de travail par unité produite. Les sociétés avant-capitalistes ne mesurent évidemment pas la valeur par le temps, sinon on n'aurait pas fait les cathédrales ! On aurait fait ce que l'on fait aujourd'hui en termes d'architecture. Là encore, notre servitude volontaire vient de cette adhésion à cette institution capitaliste qu'est la mesure de la valeur par le temps.

Or que fait 45 ? Il initie la subversion de ces quatre institutions. Je prends 1945 comme date symbolique, je veux parler de la dynamique d'une classe ouvrière révolutionnaire pendant plusieurs décennies au cours du XX^e siècle. Le marché du travail est certainement ce qui a été le plus mis en cause, et donc le salaire comme prix de la force de travail. La plus grosse mutation qui s'opère au XX^e siècle, c'est la mutation du salaire. Et c'est parce que c'est essentiellement autour du salaire que se constitue la lutte de classes que c'est le salariat et lui seul qui pourra être héritier de cette lutte. C'est-à-dire l'ensemble de ceux et de celles - c'est bien sûr à construire - qui assument le caractère "révolutionnaire" de la mutation qu'a connu le salaire au XX^e siècle. Une mutation qui est niée par le capital, par la science académique qu'elle soit néoclassique, keynésienne, ou dans le marxisme académique et, hélas ! dans le mouvement ouvrier, dans ce qu'il est devenu aujourd'hui (ce n'était pas le cas avec Ambroise Croizat ou Marcel Paul), dans son effondrement idéologique actuel. Cette mutation est en tout cas non vue, et peut-être niée, parce que ceux qui ont renoncé à changer la pratique de la valeur ont quand même tout à fait intérêt à dire qu'il n'y a pas eu de changement en 45 et à faire cette lecture révisionniste de 45 comme une "avancée" démocratique et non pas comme une "subversion" des institutions du capital.

Quelle est cette subversion ? Premièrement, c'est l'invention de la qualification et l'imposition de la qualification comme instrument de mesure du salaire. Là, nous sommes aux antipodes du prix de la force de travail. Le prix de la force de travail nous reconnaît comme des êtres de besoins, nous sommes des mineurs, nous sommes niés comme producteurs de valeur, ce sont nos besoins qui sont reconnus, c'est du pouvoir d'achat. Et en permanence la classe dirigeante nous tient à distance, nous sommes des êtres de second ordre, nous n'avons rien à voir avec la production de valeur, nous sommes des êtres de besoins qui avons droit à du pouvoir d'achat. Et nous l'admettons chaque fois que nous revendiquons des salaires décent, une retraite décente. Chaque fois que nous nous battons pour le pouvoir d'achat, nous revendiquons notre minorité sociale. Or, c'est contre cela que le mouvement ouvrier a été révolutionnaire, en faisant de la qualification la mesure du salaire. C'est-à-dire quelque chose qui se rapporte non pas aux besoins du producteur mais à ce qu'il produit comme valeur économique, à l'estimation de la valeur économique qu'il produit. Et c'était une mutation décisive du salaire, qui reconnaît le travailleur comme travailleur justement et non pas comme être de besoins. C'est la qualification du poste dans les conventions collectives, et Dieu sait si la convention collective a été le cœur de la bataille et de la mobilisation syndicale dans les années 50-60 et jusqu'au milieu des années 70. Les critères de qualification des postes sont des critères qui renvoient à la production de valeur, pas aux besoins du travailleur, c'est pour cela que le patronat est vent debout contre la qualification, en permanence, c'est-à-dire contre toute pratique du salaire reconnaissant la contribution à la production de valeur économique. Dans une convention collective, quand on qualifie un poste, on le qualifie à partir de critères qui disent sa place dans la production de valeur, et en face on met du salaire.

Mais la classe ouvrière est allée beaucoup plus loin que cela, en qualifiant non plus les postes (ce qui laisse le marché du travail existant puisque ce n'est pas la personne mais son poste qui est producteur), mais les personnes. Et il y a un acharnement capitaliste à empêcher que les personnes soient titulaires du salaire. Or, c'est le cas de plus de 12 millions de personnes en France aujourd'hui. Les 5 millions et demi de fonctionnaires sont titulaires de leur salaire, c'est une très grande conquête : ils sont payés pour leur grade, pas pour leur poste. Or, précisément le grade, c'est l'affectation à la personne de la qualification, c'est la personne qui est réputée produire de la valeur économique. Là, nous sommes dans un anti-capitalisme absolu et c'est pour cela que nous avons un tel acharnement des réformateurs contre la Fonction publique.

Et puis, le deuxième coin enfoncé contre l'institution capitaliste du prix de la force de travail, c'est la retraite. La retraite, payée à vie, a été conquise contre le patronat, sous forme de taux de remplacement du meilleur salaire et non pas sous forme du "j'ai cotisé, j'ai droit" qui est, lui, le projet patronal d'un revenu différé (c'est l'AGIRC-ARRCO, construit contre le régime général). Dans le régime général, à un âge politique le plus bas possible, on a droit au salaire à vie. Dès lors que l'ordonnance de 82 rend possible la retraite à 60 ans sans décote si on a une carrière complète, la CGT baisse immédiatement la revendication qui était de 60 ans, et la passe à 55 ans au congrès suivant. Elle est passée à 60 ans à nouveau sans congrès, l'effondrement idéologique s'accompagne aussi bien sûr d'un effondrement revendicatif. Donc, à 55 ans on a droit à 75 % du brut, c'est-à-dire 100 % du net de son meilleur salaire. Ce sont les 6 derniers mois dans la Fonction publique, mais c'est aussi toute la revendication de la classe ouvrière dans le privé. Le dernier résultat, c'est, en 72, les dix meilleures années, mais en attendant les 5 meilleures, la meilleure, etc. Donc une revendication et déjà un relatif résultat pour les hommes (pas pour les femmes) de droit au salaire à vie qui, là encore, commence à instituer une alternative à l'emploi : ce n'est pas l'emploi qui est le support de la production de valeur, c'est le salaire à vie. Celui des fonctionnaires, celui des retraités. D'où une bataille idéologique énorme que mène la classe dirigeante en disant que les fonctionnaires et les retraités ne travaillent pas, qu'ils ne produisent pas de valeur. À la rescousse de ce discours capitaliste on trouve certains marxistes (il n'y a pas d'autre valeur que la valeur d'échange, donc un fonctionnaire ou un retraité ne produit pas de valeur). Quand on pense à tous ces militants de la CGT qui ont construit le statut de la Fonction publique et la cotisation retraite, qui ont triplé le taux de cotisation retraite (il passe de 8 % à 26 % du salaire brut en trois décennies, imaginez la bataille qu'il a fallu mener pour arriver à cela !), c'est faire mourir une seconde fois tous ceux qui y ont laissé leur peau souvent, leur honneur, que de dire qu'ils ont été les idiots utiles du capital.

Le crédit - totalement lié à la propriété lucrative, les deux choses vont ensemble - est une autre institution subvertie par la pratique révolutionnaire de la classe ouvrière de deux manières : la copropriété d'usage et un financement sans crédit de l'investissement.

La copropriété d'usage, qui se substitue à la propriété lucrative, c'est une expérience phénoménale et totalement tue, y compris dans l'absence de mémoire du mouvement ouvrier aujourd'hui. De 1946 à 1960 le régime général est géré par des salariés élus qui élisent les directions des caisses. De Gaulle, adversaire acharné de la Sécurité sociale et de la démocratie sociale, met bon ordre dans tout cela. Mais nous avons là une expérience phénoménale de copropriété d'usage qui concerne l'équivalent aujourd'hui de centaines de milliards d'euros. Ce n'est pas simplement le mouvement coopératif, nous sommes là à un niveau macro-économique, massif. Le mouvement coopératif est aussi une forme de copropriété d'usage, intéressante bien sûr, mais sans commune mesure avec cette expérience là.

Quant au financement de l'investissement sans crédit, vous avez par exemple cet événement qu'est la création des CHU dans les années 60. Les CHU sont une mutation de l'appareil sanitaire que ceux d'entre nous qui ont pu connaître le système hospitalier avant 60 peuvent mesurer. Avant 60, la terreur populaire, c'était d'aller à l'hôpital. C'était des mouroirs où les médecins travaillaient gratuitement pour se faire la main sur les pauvres. Le CHU est une mutation absolue, avec la salarisation de l'élite du corps médical, le lien entre l'université et l'hôpital, et les effets en aval sur tout le système hospitalier jusque dans le milieu des années 70 (la fin des hospices, etc.). Mais comment était financé l'investissement des CHU ? C'est une usine, un CHU ! Aucun appel à la propriété lucrative, aucun appel au crédit. Hausse du taux de cotisation maladie qui anticipe la valeur supplémentaire qui va être créée dans l'appareil de soin.

Enfin, sur la mesure de la valeur par le temps, on a cette alternative considérable qui est la façon dont nous mesurons la valeur produite par l'administration. Comment la mesurons-nous dans le PIB aujourd'hui ? Comment est-ce que l'on mesure la contribution de l'administration à la production de valeur ? En additionnant le salaire des fonctionnaires. Alors que le salaire des fonctionnaires reconnaît la qualification du producteur. Donc on mesure la valeur non pas par le temps de travail, mais par la qualification du producteur.

Vous voyez, la classe ouvrière a inventé une alternative à la valeur capitaliste, c'est la valeur salariale, la pratique salariale de la valeur. Et la classe révolutionnaire à construire, c'est la classe de celles et ceux qui vont l'assumer. Dans le débat on pourra aligner tous les conflits actuels, intermittents, SNCF tout cela, et les lire ainsi : qu'est-ce qui là-dedans nous permet de construire le salariat comme classe révolutionnaire ?

Bernard Friot

Du travail (salarié) subordonné au travail libéré

Benoît Borrits

Tout d'abord, une question de terme, sans faire aucun procès. Le projet que tu présentes s'appelle salariat universel, c'est sous ce terme que tu le défends, et le terme salariat en tant que tel, tel que nous l'entendons dans la vie de tous les jours, c'est essentiellement une position de subordination dans le processus de production. Donc ce sont deux choses différentes. Invité dans le cadre d'un séminaire Appropriation sociale (organisé entre autres par l'OMOS, l'Association Autogestion, Espaces Marx), j'ai bien compris que le projet de salariat universel que tu préconises n'a rien à voir avec la situation actuelle du salariat, ou tout au moins de la majeure partie des salariés de ce pays - on parlera de la Fonction publique tout à l'heure. Il s'agit bien là, en ce qui me concerne, de travail libéré ; et qui dit travail libéré dit que pour certains on sort du salariat, même si tu l'appelles salariat universel. Ce sont donc plus des questions de terme que des questions de fond.

Mais je voudrais aller sur les questions de fond et sur celles qui se posent sur l'avenir du salariat, et comment au moins se dégager de la subordination puisque je pense que c'est ce qui caractérise aujourd'hui le salariat dans ce qu'il est pour la majeure partie de la classe travailleuse de ce pays. Tu dis qu'il y a deux institutions qui subvertissent actuellement la position subordonnée du salariat : d'une part la cotisation sociale et d'autre part la qualification.

Sur la cotisation sociale, on est d'accord. La cotisation sociale impose à un employeur de ne plus payer le salarié pour ce qu'il fait, mais d'adjoindre à son paiement toute une série de cotisations qui visent à financer toute une série de services. Lorsque tu dis que le salaire socialisé, c'est du salaire par ailleurs, à l'exemple de la Sécurité sociale où par la cotisation Maladie Sécurité sociale on paye les CHU, des médecins, etc., effectivement, tout cela forme du salaire et a un potentiel révolutionnaire qu'il convient de soutenir. D'autant plus qu'il est très mal en point dans la lutte des classes aujourd'hui. Regardons simplement l'offensive que mène le gouvernement Hollande sur la question du pacte de compétitivité, on voit qu'il s'agit clairement de baisser le coût du travail et la première attaque menée l'est sur les cotisations de la branche famille de la Sécurité sociale, c'est-à-dire celles qui, d'une certaine façon, ont le plus le caractère de salaire socialisé et certainement le moins de caractère de salaire différé, pour ne pas dire pas du tout.

Sur la question de la qualification, je ne partage pas tout à fait ton optimisme, notamment quand tu parles de qualification de la valeur produite. Je crois que l'on n'en est pas encore là. Dans la Fonction publique, quand on dit qu'un fonctionnaire est payé "pour son grade", c'est vrai en partie, mais c'est un "élément" de la rémunération, en réalité il est aussi payé pour son temps de travail. Le statut de fonctionnaire à mi-temps existe, et un fonctionnaire à mi-temps est payé la moitié de celui qui est à temps plein. De même, quand tu dis que les fonctionnaires sont titulaires d'un salaire en fonction de leur grade, oui et non, ce salaire n'est pas garanti à vie, on peut, dans des cas de faute grave, vider un fonctionnaire de la Fonction publique. On voit aussi que les syndicats défendent certaines primes qui sont liées à l'occupation d'un poste en particulier, ou à l'éloignement, à la difficulté, etc. Or je ne pense pas que les organisations syndicales sont contre-révolutionnaires.

Enfin, sur la question des qualifications, le salaire donné - je ne parle pas des conventions collectives - est très souvent fonction de la position de la personne dans le processus d'exploitation lui-même. Et de ce point de vue, basculer d'un système actuel à un système de grades qui reste à construire, ce n'est pas si évident. C'est pour cela que je ne suis pas aussi optimiste. Dans tous les cas, que ce soit dans le cadre du privé ou même de la Fonction publique, je crois que ce qui détermine aujourd'hui la position du salarié, c'est sa position de subordonné.

Donc ce qui me gêne un peu là-dedans, c'est une histoire de "transition", c'est comment passer de la position de subordonné dans laquelle nous sommes, où que ce soit, à une position de travail libéré ?

Mais revenons d'abord sur la question de la subordination. On est obligé de regarder les mouvements de la société, et il y a une chose qui nous intéresse par rapport à la réponse à la subordination, c'est le mouvement vers les coopératives de travail. On voit beaucoup de salariés aujourd'hui s'affranchir de leur patron, reprendre leur entreprise en coopérative de travail dans laquelle ils contrôlent, *a priori*, la totalité du processus de production. Ce qui est intéressant, c'est que là on a affaire à des travailleurs qui, cette fois-ci, ne sont plus en position de subordonnés ; ils sont en position de direction, élisent leur direction et font, normalement, ce qu'ils veulent dans ce cadre-là. Donc on sort réellement de la position de subordination. Et

l'on voit qu'il y a en ce moment une recrudescence de ces luttes, de ces transformations, et il convient de les observer.

Mais ce n'est pas un phénomène nouveau, il qui existait déjà au XIX^e siècle. Je fais référence au récent ouvrage de Pierre Zarka et de Pierre Cours-Salies sur *Propriété et expropriations. Des coopératives à l'autogestion généralisée*, dans lequel ils reprennent des textes de Marx. Le mouvement ouvrier, au milieu du XIX^e siècle, s'intéressait à la coopérative de travail (que l'on appelle SCOP dans notre pays), et puis cela a été occulté un petit moment. Pourquoi cette coopérative de travail est-elle tombée en désuétude ? C'est surprenant parce que remet en question à la fois l'aliénation et l'exploitation.

Remise en question de l'aliénation, puisque les travailleurs redeviennent maîtres de leur processus de production. On le constate encore aujourd'hui. Les salariés de Zanon en Argentine (entreprise de carrelage) ont remis en question ce qu'ils produisaient et pour qui ; ils ont commencé à choisir de produire pour l'hôpital du coin qui en avait besoin, etc. On retrouve la même chose à Thessalonique, chez les Vio.Me., qui ont transformé leur production de produits de construction en produits nettoyeurs, mais exclusivement à base de produits naturels biologiques, parce que cela répondait à un besoin social. Tout près de chez nous, à Carcassonne, les ex Pilpa ont repris avec La Fabrique du Sud, et on n'y fait plus des glaces en quantité industrielle, avec des colorants chimiques, mais de la glace avec des produits naturels, de qualité. Les Fralib, qui vont bientôt démarrer leur aventure de SCOP de thés et infusions, ont exactement la même évolution. On s'interroge donc sur son propre travail, Il y a une remise en question de l'aliénation au travers de la coopérative de travail.

Remise en cause de l'exploitation, puisque même si en SCOP française les coopérateurs ont un statut de salarié, tout ce qu'ils n'auront pas pris en salaire leur reviendra, donc on voit qu'il y a un commencement de fin d'exploitation. Dans les coopératives de travail espagnoles ou argentines par exemple, les coopérateurs sont des travailleurs indépendants associés. Bien entendu, nous sommes plutôt favorables à la forme salariée, pour la simple et bonne raison qu'il y a des institutions de Sécurité sociale qui ont été construites sur lesquelles on souhaite s'appuyer, sur lesquelles on veut travailler. Il n'empêche que d'un point de vue de "réalité" économique, le modèle espagnol et argentin est plus proche de la réalité du travailleur indépendant associé que le modèle de salarié dans la SCOP. On ne compte pas le nombre de SCOP où malheureusement les coopérateurs sont obligés de revoir leur salaire à la baisse, ce qui, en fait, montre bien que ce statut salarié à un petit côté factice. C'est un peu le point faible de la coopérative de travail, et c'est en partie pourquoi ces coopératives ont du mal à se développer. En clair, la coopérative de travail met un terme à la lutte de classes d'un point de vue micro-économique, mais il n'y a pas actuellement de vision macroéconomique. C'est exactement la situation que Marx avait pointée, au milieu du XIX^e siècle, en disant que la transformation sociale ne passerait certainement pas par une multiplication spontanée des coopératives de travail. La coopérative de travail permet simplement de préfigurer ce que sera peut-être demain, mais la question clef, c'est bien entendu la conquête du pouvoir d'État pour détruire ce travail d'État. Et c'est ce qui fait que pendant quasiment un siècle et demi, le mouvement ouvrier s'est détourné de la coopérative de travail, a préféré à un moment donné la forme des coopératives d'usagers de consommation, forme qui s'est interrompue, schématiquement, au milieu du XX^e siècle. Un petit peu plus tard, on a vu la nationalisation comme étant le moyen concret de réaliser l'appropriation sociale. Et là, les déconvenues sont arrivées un peu plus tard, vers la fin du XX^e siècle.

Là où on a un obstacle, c'est que l'on s'aperçoit que l'on a relativement peu créé, et c'est là que je trouve que ta proposition de salaire universel, tout au moins dans l'idée de prélever la valeur ajoutée des entreprises pour distribuer directement des salaires aux gens, est révolutionnaire et intéressante. Schématiquement, tu proposes d'extraire 100 % de la valeur ajoutée pour payer toute une série de cotisations, dont une cotisation salaire qui en réalité permet de payer les salaires directs. Avec ce système, on a une déconnexion du revenu du travailleur du comportement économique de l'unité de production. C'est une remise en cause directe de la valeur d'échange, qui est un élément intéressant.

Mais encore une fois, je reviens sur un problème de transition. Je ne sais pas comment passer de la situation actuelle à celle que tu préconises. J'ai lu que tu parlais de faire des classes d'âge pour basculer et voir ce que cela donne. Mais si on bascule une classe d'âge et si cela ne marche pas, le problème posé est : peut-on revenir en arrière ? Le salaire est garanti à vie, on revient en arrière, ce n'est pas une expérimentation. Et puis d'une façon générale, je crois qu'aujourd'hui on est dans une société qui est complètement dominée par la valeur d'échange, et cela reste prégnant. Je suis persuadé que la valeur d'échange va rester, tout au moins dans une forme amoindrie, après la fin des sociétés de capitaux, c'est-à-dire que les rapports marchands vont survivre pendant un temps. Donc, comment amener une progression ? Très concrètement, est-on sûr que

demain la société va accepter d'avoir des travailleurs qui seront payés en fonction de leur grade et pas en fonction de ce qu'ils font dans leur travail concret pour la société ? Je n'en suis pas du tout persuadé. Je l'espère, nous l'espérons probablement tous ici autour de cette table. Mais comment cela va se faire, c'est le problème.

Alors, je vais essayer de contribuer en proposant une voie intermédiaire, une voie de transition pour aller vers une déconnexion complète du revenu du travail du travailleur de la valeur ajoutée produite, monétaire, qui effectivement montre une cassure de la loi de la valeur d'échange.

Pourquoi ne pas établir un régime de péréquation de la valeur ajoutée entre les entreprises (qu'elles soient coopératives ou pas) ? Plutôt que de prélever 100 %, pourquoi ne commencerait-on pas par prélever 30 % (ou 50 %, 60 % peu importe, on le décidera) et créons un nouveau régime, un peu comme les régimes de Sécurité sociale auxquels les sociétés, les entreprises, sont obligées d'adhérer. On va avoir un régime de péréquation de la valeur ajoutée, dans lequel tous les mois, toute entreprise va calculer ce qu'elle a produit, et redonner, si c'est un régime à 50 % pour faire simple, la moitié de ce qu'elle a produit. Et inversement, en fonction du nombre de personnes employées dans l'entreprise, ces 50 % seront redistribués aux entreprises. Ceci signifie que 50 % de la valeur produite échappe à la loi de la valeur dans sa distribution. C'est cela l'idée, c'est un système qui pourrait se faire de façon extrêmement simple sur les différentiels. On a des déclarations de TVA, on fait sa déclaration au régime en tant qu'entreprise, et ensuite c'est relativement simple : supposons que la valeur ajoutée de l'entreprise est de 200 000, 50 % = 100 000 ; et puis supposons que le nombre de travailleurs qu'elle a en équivalent temps plein fait que l'allocation qui sera donnée par individu représente au total 95 000, et bien elle paiera ces 5 000, et puis inversement, on va jouer sur les différences. Un système relativement simple à mettre en place.

J'ai parlé d'allocation unique, mais on peut introduire des notions de qualification, dans cette allocation. Pourquoi pas ? Encore une fois, si la classe travailleuse souhaite que ces allocations soient différenciées en fonction de la qualification, on peut imaginer une grille d'allocations différenciées. Et puis, maintenant, portons cette part de 50 % à 100 %, qu'est-ce que nous avons ? Nous avons le salaire universel que propose Bernard ou quelque chose qui s'en approche.

Donc il y a là un point de transition intéressant, qui me paraît être une possibilité. Et puisque l'on parle de transition, on peut aussi voir l'effet immédiat que cela pourrait avoir sur notre société telle qu'elle est actuellement, une économie dominée par des sociétés de capitaux. Cela fait quand même près de 30 ans que le développement des cotisations sociales s'est arrêté. Aujourd'hui on est en recul. Depuis 93, les contre-réformes des retraites se sont succédées, et même si au sein de nos groupes politiques ou syndicaux, on a défendu l'augmentation des cotisations sociales patronales pour équilibrer les régimes de retraites, ce qui est certain, c'est que l'on n'a pas été très audible sur cette question. Le pacte de responsabilité, c'est clairement une offensive contre le salaire socialisé, qui se déroule sous nos yeux. Mais on a le même débat d'une façon générale sur le coût du travail. Je prends l'exemple des débats sur la RTT d'Aubry, très vite on nous a opposé l'impossibilité d'une augmentation du SMIC et des petits salaires. Et on a introduit les exonérations de cotisations sociales pour les salaires inférieurs à 1,6 SMIC, payées par le budget de l'État. Que va faire cette péréquation de valeur ajoutée ? Cette fois, ce ne sera plus le budget de l'État qui va payer cela, mais les entreprises à forte valeur ajoutée par travailleur qui vont payer pour les autres, puisque l'on va déconnecter une partie du revenu de la valeur ajoutée produite. Et c'est très important. Si vous regardez les statistiques de l'INSEE (les dernières à jour datent de 2011 sur la base des entreprises), il faut savoir que la valeur ajoutée moyenne par salarié d'une grande entreprise (plus de 5 000 salariés) est de 99 000 euros annuels par salarié, alors que celle d'une PME (de 10 à 250 personnes) est de 65 000 euros. On voit qu'on a quand même une grande différence (2 tiers / 1 tiers schématiquement). Pour les salaires, vous n'avez pas cette différence entre les PME et les grandes entreprises. Bien sûr qu'on est mieux payé dans une grande entreprise que dans une PME. Mais on s'aperçoit que c'est surtout du profit que l'on a dans les grandes entreprises.

Donc je pense que ce système de péréquation de la valeur ajoutée permettrait d'enfoncer un coin assez important. Nous sommes sûrement tous ici d'accord pour dire que l'on ne se bat pas, comme on l'a dit malheureusement pendant de nombreuses années, pour une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les salaires, mais pour que, très clairement, la part des salaires dans la valeur ajoutée aille à 100 %. Et là-dessus je rejoins ta proposition de cotisation économique, que je préfère appeler cotisation investissement, qui permet effectivement d'augmenter cette part, parce que notre objectif est bien de porter la part des salaires dans la valeur ajoutée à 100%, de façon à transformer demain les sociétés de capitaux en unités autogérées par leurs travailleurs.

Pour conclure, la situation actuelle du salariat est aujourd'hui essentiellement la subordination, c'est ce qui est à changer en premier. La meilleure façon de le faire, c'est de dépasser les sociétés de capitaux par des unités autogérées, pas seulement dans les PME mais y compris dans les grandes sociétés et dans les services publics, et la péréquation est un moyen de le faire.

La question maintenant posée est de savoir si on est prêt aujourd'hui à une déconnexion totale de la rémunération de la valeur ajoutée. Je n'en suis pas sûr. Nous, nous le voulons, il est certain que c'est notre objectif. Est-ce que la société y est prête ? Doit-on en faire un préalable à la transformation sociale ? C'est une question qui doit être posée aujourd'hui. Doit-on dire à tout le monde : on est bien d'accord pour complètement déconnecter, c'est cela qui nous fera changer ? Je ne pense pas que ce soit la priorité numéro 1.

Se trouve posée aussi la question de la répartition des revenus. Un système de grades avec garantie de revenu à vie, c'est une évolution possible. Est-ce que c'est cette voie qui sera prise ? Je n'en suis absolument pas sûr. N'oublions pas ceci : une fois les capitalistes partis, une fois que nous aurons transformé l'ensemble des sociétés en unités autogérées, n'oublions jamais qu'un revenu supérieur à un autre, c'est une violence contre ceux qui en ont moins. Cela peut parfois se justifier et être accepté, dans de nombreux exemples de mise en coopérative de travail, les salariés décident d'une égalité totale de revenus, mais d'autres fois ce n'est pas le cas. La question de la répartition des revenus va se poser essentiellement localement dans chacune des unités de production. Il y a aussi des postes qui vont disparaître : par exemple, dans l'entreprise CERALEP (des isolateurs électriques de très haute tension dans la Drôme), en SCOP depuis 2004, le poste de contremaître a été le premier supprimé (les travailleurs se sont dit qu'ils n'en avaient plus besoin, qu'ils savaient se gérer). Et c'est une entreprise florissante.

Donc des revenus et des positions vont certainement être remis en question. Est-ce que demain, dans un régime de péréquation, on peut introduire des grades ? Est-ce que la société évoluera dans ce sens ? Peut-être. Il est possible que d'autres routes qui soient prises, que des rémunérations continuent d'être données en fonction des postes occupés, peut-être pour des raisons de pénibilité, qui ne seront pas forcément des questions de qualification. On peut évoluer aussi, au contraire, vers une gratuité généralisée petit à petit, où de plus en plus de produits seront livrés sur une base gratuite. C'est une autre façon de sortir de la valeur d'échange, je crois à la possibilité que la gratuité prenne de plus en plus de champs, avec dans ce cas-là une extinction des revenus monétaires des travailleurs. Encore une fois, le processus graduel est une possibilité.

Bref, on est d'accord - tout au moins je l'espère et le débat nous le confirmera ou pas - pour se battre, pour aller vers une appropriation de 100 % de la valeur ajoutée par les salaires et cotisations pour une extinction des profits. Je suis persuadé que la déconnexion du revenu des travailleurs du comportement de l'unité de production est un élément absolument clef de ce processus. Quant à la répartition des unités monétaires entre travailleurs, c'est un récit que la classe travailleuse aura à écrire, dont on ne connaît absolument pas le devenir, mais en tout cas, il est important de ne pas se substituer à ce mouvement de la classe travailleuse.

Benoît Borrits

L'exigence de l'égalité contre la subordination du salariat

Philippe Stierlin

Cadre depuis une vingtaine d'années à GDF SUEZ, j'y ai connu le cadre monopolistique avec missions de service public, puis celui du CAC 40. Le passage d'un système à un autre ne s'est pas fait d'un coup. Le ver était dans le fruit d'une entreprise pourtant 100 % publique, qui a fait prédominer les critères de gestion privée.

À mon entrée dans l'entreprise, existaient une grille et une échelle de salaires. La grille existe toujours. L'échelle n'est plus la même. Un jeune était alors embauché à 300 ou 400 francs au-dessus du SMIC. Si sa qualification était insuffisante, une formation lui était proposée. Entre le "bas" et le "haut" (les ingénieurs, les cadres...) de la grille des salaires, l'écart était de 1 à 20. Aujourd'hui en 2015, l'entreprise embauche au SMIC. Il y a donc eu une dégradation pour les salaires les plus bas. Et les salaires les plus élevés ont augmenté. Plus on est en haut, plus on palpe, et de plus en plus. En résumé, les inégalités salariales ont explosé.

L'échelle, la grille des salaires et des qualifications n'ont pas prémuni de cette explosion des inégalités, qui sont tant salariales que sociales. Elles engendrent aussi des élites, des castes, des féodalités. Ces inégalités sont celles créées par une société du CAC 40, non seulement en son sein, mais à la société toute entière. L'écart ne fait que s'aggraver. Nous devrions donc polémiquer sur l'échelle des salaires dans ces "sociétés" au regard de la société que nous souhaitons.

J'ajoute, à titre d'explication d'acceptation du système que, dans les salaires nouvelle version, existent la partie fixe et la partie variable (primes, intéressement, rémunération de la "performance collective des cadres", bonus...). Cela va loin pour des cadres supérieurs, jusqu'à un 16^e mois. Cela n'a pas seulement un effet sur le pouvoir d'achat, mais un autre, redoutable, sur de l'acceptation du modèle patronal, ou plutôt actionnarial. Ce système de salaires a une visée de performance comme d'obéissance : plus personne ne lève la tête, parce que pour celui qui ouvre la bouche, la prime saute ou diminue, ou l'avancement n'est pas "accordé". J'ajoute, pour pimenter le débat, que Lénine lui-même avait proposé et mis en place un tel système de primes, notamment pour améliorer la performance des fonctionnaires du futur État russe... Comme quoi...

Il faudrait tenir compte de cette évolution majeure de la structure des salaires dans les débats syndicaux ou politiques. Elle est capitale dans la subordination du salariat aux politiques de l'entreprise. Et quand un syndicat ou un salarié demande une augmentation de prime, il accroît la situation de sujétion. Quant au travail lui-même, le réduit-on, durant le temps passé dans l'entreprise, au travail salarié ? Nous aurions intérêt à débattre, hors comme dans l'entreprise, du travail libre, non contraint, qui prend des formes intellectuelles et/ou manuelles. Dans le moment du travail salarié, il y a du travail libre. Ainsi, nombre de salarié-e-s, de la secrétaire au cadre "supérieur", ne suivent pas les tâches assignées, les procédures, les évaluations. Ils produisent du travail libre sur le lieu du salariat par besoin ou désir de se réaliser, pour relever des difficultés, transformer des échecs en succès. Ces échecs, ces contournements, ce travail de contrebande, font partie du travail libre. Ces salariés travaillent sur quelque chose sans qu'on leur ait demandé. Ils y réfléchissent hors temps de travail salarié et tout d'un coup ils trouvent des solutions, individuellement et collectivement. On ne leur a pas imposé.

Cela contribue à l'efficacité de l'entreprise d'ailleurs, qui cherche à capter le travail libre de ces personnes, mais uniquement quand il y a du *business* à la clé. Globalement l'entreprise ne veut pas entendre parler d'échec, mais des *success story* avec lesquels elle veut faire de la mousse et des bénéfices, même si derrière il y a trois grammes de savon. Pour l'entreprise et le capital, le travail salarié ne peut comprendre l'échec. C'est pourquoi dans les grands groupes capitalistes, l'entreprise ne cherche pas seulement des "êtres de besoins" comme je l'ai entendu tout à l'heure, mais des femmes et des hommes "performance", sans fragilités. Il y a là une deuxième nouveauté.

Le capital est obsédé par la diminution de la masse salariale (c'est la mesure du travail) et par le contrôle des salariés. Il veut diminuer les "coûts". Les *costkillers* (ou tueurs de coûts) attaquent au fond le travail salarié : moins d'ordinateurs, moins de photocopieuses et de papier (au nom de l'écologie), moins de bureaux, plus de

personnes par bureau, moins de déplacements, moins de budgets, plus de Monopoly tout cela a un impact sur les conditions de travail et la qualité du travail. Il s'agit là aussi d'un enjeu nouveau. On ne peut pas réduire la politique de réduction des "coûts" dans les entreprises à la réduction de la masse salariale, comme dans certains tracts syndicaux ou politiques, même si c'en est un aspect. Il y a aujourd'hui une souffrance au travail qui vient de cette réduction des "coûts" liée d'abord à la captation de la richesse par des actionnaires. Face à cette souffrance protéiforme, ne faut-il pas trouver un discours d'émancipation qui parle de changer le travail ? Qui s'appuie sur la part de travail libre existant dans le travail salarié, le désir de qualité du travail, antinomique avec des exigences capitalistes.

Autre évolution : le capital d'antan voulait des femmes et des hommes qui exécutent (le travail ouvrier, en caricaturant un peu). Aujourd'hui, il exige des salariés qui, quelle que soit leur catégorie, savent tout sur tout, sont experts dans tous les domaines. Par contre, il ne veut pas de gens qui pensent. C'est la limite du système. Dans les fantasmes du patronat, penser, c'est déjà penser autre chose. Le capital, qui pense court-terme, a ici un talon d'Achille. Et nous, nous avons une force.

J'en viens au discours patronal, très politique (ne dit-on pas "la politique de l'entreprise"), qui tient sa force dans le fait de raconter un récit, une histoire, une *storytelling* pour reprendre un mot de Christian Salmon. C'était le cas à EDF GDF nationalisé. Les gouvernements quels qu'ils soient, les salariés, les syndicats portaient alors tous un peu le même discours : celui du service public. Au fil du temps, les forces politiques et syndicales ont lâché la gourde sur une valeur fondatrice du service public : l'égalité (entre les usagers, les territoires...) pour défendre ce qui restait : des statuts. Le discours patronal a autrement plus évolué. Il attache des valeurs humaines à la rémunération des actionnaires qui spolient le service public et se rançonnent sur les salariés et les usagers. Ces valeurs sont par exemple "la cohésion", "l'audace", "le respect", "l'innovation", "la diversité". Etc. Elles sont interchangeable d'une entreprise à l'autre et dans le temps... Elles bougent d'ailleurs tous les deux ou trois ans. Ces valeurs, éthiques, morales, comportementales, les salariés s'y engouffrent faute d'autre chose. Ne faut-il pas que nous ayons un discours et des valeurs ? Attachées à une société d'égalité par exemple ? Et dans lequel les salariés puissent se projeter. Sinon, ces derniers n'ont qu'un discours patronal, auquel ils finissent par adhérer alors qu'ils n'y sont pas spontanément soumis.

Je terminerai sur la question salaire/profit. Aujourd'hui, à des managers qui perçoivent 5 000 € par mois ou des salariés payés 2 000 €, quel discours politique tient-on ? Leur dit-on qu'ils ne sont pas assez payés point à la ligne ? Je pense qu'il faut bouger les lignes et dire qu'une feuille de paye indiquant 4 000 € à la fin du mois est une illusion. J'ai fait le calcul pour GDF SUEZ. L'actionnaire capte, à peu près, par salarié, 24 000 € par an. Sur un salaire de 6 000 € par exemple, 2000 € sont volés par l'actionnaire. Il y a donc une illusion dans la feuille de paye. Les salariés ne sont pas payés pour ce qu'ils font, car il y a eu une captation par le capital. Dire et démontrer cette captation bouge les lignes dans les têtes des salariés. Et remet en cause l'idée que les salariés sont un coût.

Des propositions sur la valeur ajoutée ont été faites tout à l'heure. En gros, les salariés commencent par récupérer un bout de la valeur ajoutée qu'ils ont produite, en essayant d'aller à terme vers la récupération de 100 % de celle-ci. C'est une autre version de la reprise en main des moyens de production. Je trouve intéressante cette idée parce que elle pose la question du "Qui produit ?" Mais j'ai deux remarques, en plus du "Comment ?" Premièrement : est-ce que l'on reporte toute la valeur ajoutée récupérée sur les salaires ou revient-elle à la société pour des investissements utiles ? Pour moi, la question n'est pas que salariale, elle est : Que fait-on collectivement de la valeur ajoutée ? Deuxièmement : "Qui organise ?" Autogestion ou auto-organisation ? Je pense que l'autogestion souffre d'une sorte d'illusion. L'auto-organisation, il n'y a pas de centre, mais un système auto-organisé solide, structuré, tenant compte des contraintes extérieures. Nous devrions, je crois, avoir une discussion politique sur la différence entre auto-organisation et autogestion.

Philippe Stierlin

Pour une conception large de la qualification

Michèle Kiintz

J'ai navigué à l'université avec une qualification reconnue unique, quasiment mais sur des postes différents. Et justement cette notion de qualification, que tu n'as pas beaucoup développée, me semble poser les questions de ce qu'elle recouvre, de comment et qui la définit, et de comment la qualification de l'individu évolue. Je ne vois pas pourquoi elle n'intégrerait pas (cela me paraît même une nécessité) d'autres compétences - le terme de compétence en choque certains parmi nous, on a eu ce débat -, de savoir-faire, de connaissances, etc., qui incluent aussi les acquis dans le cadre du travail libre. Y compris le travail social qui est utile à l' "entreprise" quelle qu'elle soit, tout comme le travail de l'entreprise est utile aussi en dehors de l'entreprise. Je veux dire que quand on est un être social, un tout, on a forcément dans la vie quotidienne, hors les murs de l'entreprise, des répercussions de l'activité professionnelle – et inversement. Et donc la qualification, pour moi, c'est un potentiel qui se développe. Cela pose donc le problème de qui la définit, dans quel cadre, quelle structure, avec quels outils, et pas seulement avec des diplômes par exemple (ce qui était mon cas). Des diplômés qui peuvent "figer" la qualification, ou qui peuvent être simplement "un élément" de la qualification parmi d'autres comme les acquis par l'expérience in situ et la formation.

Sur la transition, Bernard en a parlé en creux, en évoquant le fait que la classe ouvrière n'était plus révolutionnaire, avec aussi le recul des syndicats sur un certain nombre de revendications qui étaient effectivement subversives ; et par contre Benoît a très peu parlé dans son descriptif de la transition de "qui" la met en œuvre. Tu as évoqué à un moment donné le pouvoir d'État. Je crois que la prise du pouvoir d'État est loin d'être l'objectif, parce que c'est quoi ? Est-ce que c'est simplement le changement de gouvernement ? Est-ce que c'est une intrusion dans différentes institutions, leur subversion ? Quel est le rapport de forces qui permet effectivement de mettre en œuvre cette subversion ?

Je ne vois pas bien de différence fondamentale dans les deux présentations, dans la mesure où quelle que soit la perspective dans laquelle on se place, il faut effectivement le "renversement" d'abord dans les têtes de cette intériorisation de tout ce que le capitalisme a mis en place et fait accepter comme évident.

Et cela rejoint l'idée de la qualification, c'est-à-dire comment les salariés d' "aujourd'hui" vont s'emparer des différentes propositions évoquées et les imposer.

Le salariat comme rapport social et le rôle de l'État

Laurent Lévy

Tout d'abord, il y a des questions dont il faudrait que l'on finisse par sortir, ou du moins par bien les éclaircir, et c'est ce sur quoi Benoît a insisté au tout début de son intervention. Le mot salariat est un mot compliqué qui veut dire plein de choses, et comme on ne l'emploie pas toujours dans le même sens cela peut compliquer un peu les débats.

J'entends bien l'idée formulée par Bernard Friot (toujours très stimulant pour la réflexion) de la construction du salariat comme classe révolutionnaire. Le salariat, c'est ce qui se substituerait à ce qui était la classe ouvrière, c'est le prolétariat, l'ensemble des gens qui vivent de leur salaire, etc. Mais il ne faudrait pas que cette conception, cet usage du mot, fasse oublier le fait que le salariat est un rapport social. Et de ce point de vue, dans les grandes institutions mises en place par la bourgeoisie qu'a évoquées Bernard Friot, j'en comprends bien la distinction analytique, mais il ne faudrait pas sous-estimer que c'est aussi un peu la même chose. C'est-à-dire que la question de la propriété lucrative n'est pas complètement une autre question que celle de l'existence du marché du travail. La propriété lucrative n'est pas lucrative comme cela, elle l'est parce qu'elle est l'instrument de l'exploitation, et l'exploitation cela suppose le salariat dans son sens négatif (c'est-à-dire le rapport social d'exploitation), dont l'un des aspects est la subordination évoquée par Benoît.

C'est un premier point et je pense qu'il faut que l'on approfondisse ces questions de vocabulaire. Ne serait-ce que parce que lorsque le mot d'ordre traditionnel du mouvement ouvrier était l'abolition du salariat, il ne

s'agissait évidemment pas de la suppression de toute perspective révolutionnaire, ni d'un acteur de ces changements, mais bien de dépassement du rapport social d'exploitation que constitue le salariat en tant que rapport entre un salarié et un propriétaire lucratif, c'est-à-dire quelqu'un dont le patrimoine lui permet d'entretenir ce rapport d'exploitation et d'en tirer profit. Je crois que c'est un mot d'ordre qui doit être repris, qui n'a perdu ni son actualité ni son urgence.

Le deuxième point porte sur le salaire lui-même, et là j'emploie le mot dans le sens qui est celui de Bernard Friot, si je l'ai bien compris, de salaire comme cette chose qui doit être généralisée. La question de fond est celle du droit de tirage que chacune et chacun peut avoir sur le produit social. C'est une des questions de fond, l'autre étant : quel est le produit social, qu'est-ce qu'on produit ?

Sur la question du droit de tirage que l'on peut avoir sur le produit social, je suis d'accord avec Philippe, ce ne peut pas être tout le produit social qui serait réparti entre tous les individus, parce qu'il y a précisément une partie de ce produit social qui est nécessairement socialisé (ce qui est utilisé par les fameuses cotisations d'investissement, par les équipements publics, etc.). L'autre aspect est que le droit de tirage ne passe pas forcément par des revenus monétaires ou quasi monétaires, puisqu'on doit développer l'aspect des gratuités, des services, qui donnent un droit de tirage non monétaire sur le produit social. Je crois que c'est un point sur lequel nous sommes assez d'accord.

Mais j'ai toujours une sorte de réticence avec l'idée que l'on pourrait oublier l'État. Non pas en tant qu'agent des socialisations, mais en tant qu'agent de la répartition des droits de tirage sur le produit social. Je veux dire par là qu'à la limite, que l'on demande une cotisation au sens classique du terme, ou que l'on fasse payer un impôt sur les propriétés lucratives (sur le capital, les revenus du capital, etc.), cela ne me semble pas une chose très différente, à partir du moment où on organise la répartition du produit social d'une manière qui tende à "confisquer" aux détenteurs du patrimoine lucratif le bénéfice qu'ils en tirent. C'est-à-dire que l'on en vienne à supprimer le caractère lucratif des patrimoines. Dès lors que l'on a cet objectif, il ne me semble pas y avoir une différence radicale entre le fait que cela passe sous une forme que l'on appellera cotisation ou que l'on appellera impôt. Et dans les "outils" qu'il sera possible de mettre en œuvre pour parvenir à l'éradication de la propriété lucrative, je crois que l'on ne doit pas sous-estimer ceux qui le seront par le pouvoir d'État. Je ne suis pas de ceux qui disent que la question du pouvoir est "la" question décisive de toute politique - on a en déjà débattu et je ne veux pas y revenir - mais cela fait partie des données de la question. Ne serait-ce que parce que lorsque l'on évoque la question de la "transition", c'est-à-dire entre autres la question des "moyens" que l'on peut se donner pour parvenir à cette situation d'une appropriation individuelle et collective du produit social libéré de la prédation, on se pose nécessairement des questions politiques, on pense aussi aux mesures qui peuvent être prises par l'État, l'administration, etc.

Un aspect voisin de celui-ci que j'aimerais voir approfondir, c'est celui de la démocratisation des structures de la société. Par exemple, Bernard a donné comme élément essentiel dans les processus révolutionnaires d'émancipation des années 40 et 50 le fait que les caisses de Sécurité sociale étaient dirigées par des personnes qui étaient élues, et qu'il y avait donc non pas seulement un processus de répartition d'une fraction du salaire mais que c'était approprié effectivement par ceux qui en étaient ses bénéficiaires. Je crois que c'est un point essentiel. Mais on pourrait dire la même chose de l'ensemble des appareils d'État, de l'ensemble des lieux de pouvoir, de l'ensemble des lieux où s'organise la société, y compris les entreprises. Je partage l'idée que la cotisation doit être maintenue comme telle, entre autre parce que cela peut être géré de façon démocratique par des structures élues ou représentant des salariés d'une manière ou d'une autre ; mais cela n'est pas exclusif du fait que dans tous les autres mécanismes sociaux où s'organise du pouvoir, on doit aussi avoir cette appropriation du pouvoir par les citoyens eux-mêmes.

Et quand on déploie les choses du point de vue de "notre" activité politique, elle doit donc être la revendication "partout" de cette socialisation du pouvoir, de cette appropriation du pouvoir par les gens, les salariés, les travailleurs, etc.

Un dernier mot sur un point qui n'a pas grand chose à voir, mais qui me titille toujours dans la présentation de Bernard Friot, et que j'aimerais qu'il approfondisse : lorsque tu dis que les retraites, par exemple, sont un salaire représentatif de la production de valeur par les retraités, cela me pose deux problèmes.

Le premier, c'est que je ne suis pas convaincu qu'il faille que le salaire, ou le droit de tirage de chacun sur le produit social, sous une forme ou une autre, doive être la "contrepartie" de sa contribution à la société. Il faut des mécanismes sociaux qui fassent que chacune et chacun apporte sa contribution à la marche de la société, mais je ne pense pas que le droit de vivre doive être la "contrepartie" de cela, et il me semble que cela doit se gérer un peu autrement.

Le deuxième, c'est que je suis convaincu que le retraité a le droit de ne rien faire du tout. Il y a des tas de retraités qui contribuent en effet utilement à la vie sociale par mille choses, en faisant des conférences, ou en s'occupant des petits-enfants ou que sais-je, mais je pense que le retraité a le droit de ne rien faire du tout, s'il en a envie. Et que cela ne doit pas le priver de son droit à ses revenus. Le malade qui perçoit des indemnités de Sécurité sociale peut être dans le coma (on ne peut pas dire de l'état de coma qu'il est un élément de participation à la constitution du produit social), et je ne pense pas que ce que perçoit, à juste titre, le comateux, est la contrepartie de son activité sociale et de sa production de valeur.

Laurent Lévy

Remarques sur le problème de la valeur

Christophe Gaudier

Il y a des choses que j'avoue avoir eu un peu de mal à suivre.

J'ai bien compris que le partage de la valeur était différent de la production de la valeur. Mais là où cela m'a un peu échappé, c'est comment la valeur se produisait. C'est une des étapes qu'il me semble ne pas avoir bien saisie. Soit je n'ai pas compris ce que tu entendais par production, soit je n'ai pas compris ce que tu entendais par valeur. Mais il me semble que la valeur ne se produit pas d'elle-même, pour la produire il faut d'abord produire autre chose, et donc la valeur se produit dans la transformation de cette autre chose en valeur. Cette étape-là mériterait d'être éclaircie.

Tant que l'on est dans la notion de valeur d'échange, j'arrive à peu près à comprendre de quoi on cause. Là j'avoue ne pas avoir vraiment suivi par quel mécanisme on passait à la production de valeur, et y compris à sa réalisation, c'est-à-dire que le lieu où elle se produit n'est pas forcément celui où elle se réalise et celui où on la capte. Il y a là un certain nombre de choses qui, me semble-t-il, sont également des enjeux de la lutte des classes. Et il y a là sans doute des éclaircissements sur lesquels tu es passé un peu vite.

Enjeu de clarification sur la cotisation et l'impôt

François Langlois

Laurent Lévy a dit une partie de ce que je voulais dire, notamment sur la question de la captation de la valeur ajoutée. Je vais compléter sur quelques points.

J'avoue que je ne vois pas très bien la différence entre la notion d'impôt (quelle que soit la nature de cet impôt, et notamment l'impôt sur la société ou sur la valeur ajoutée), qui est prélevé par la puissance publique sur une entreprise, et la cotisation. On peut imaginer que lorsque l'on est (comme dans certains pays, à certaines époques) dans un système où la totalité de la valeur ajoutée est captée par l'impôt, on a là une "solution" aux interrogations qui ont été faites. J'aimerais bien avoir une réponse, parce que je pense que dans votre esprit à l'un comme à l'autre, et surtout dans celui de Benoît, il y a une différence ; mais je ne l'ai pas bien saisie.

Sur cette question, je voulais dire qu'aujourd'hui, on assiste simultanément, y compris de la part de gens qui se prétendent de gauche, progressistes, à une revendication de baisse de l'impôt et également des cotisations. C'est simultané, et pour moi cela participe d'un même mouvement de rupture du caractère solidaire de notre société. On participe à un collectif en payant l'impôt ou en cotisant à quelque chose dont il nous est reversé, d'une manière indirecte ou pas, le produit. Ce mouvement de rupture, me semble-t-il, favorise à la fois la montée de l'individualisme, de la compétition entre les individus, et aussi parallèlement (ce qui est encore plus grave à mes yeux), la montée de l'exclusion, qui est l'autre versus de la compétition et de l'individualisme. Et donc, la différenciation entre le caractère global, étatique de l'impôt par rapport au caractère beaucoup plus micro-société, voire autogestionnaire, de la solidarité entre les individus, me paraît mineur par rapport au combat beaucoup plus massif et majeur de la solidarité face à l'exclusion et à l'individualisme. Et je regrette (mais je n'en suis pas plus capable que les autres) que l'on ne montre pas le

lien qu'il y a entre montée de l'exclusion d'une part et revendication de baisse de l'impôt d'autre part.

Sur la notion de grade évoquée par Bernard, elle renvoie effectivement à la notion de salaire à la personne (ce que je comprends tout à fait, étant fonctionnaire), mais elle renvoie aussi à la qualification, avec le risque de déboucher sur une justification. Le salaire en fonction du grade justifie un salaire différent en fonction de la qualification et je ne suis pas sûr que l'apport au collectif, à la société, soit forcément fonction de la qualification. Il y a des gens qui ont de grandes qualifications qui apportent peu au collectif, et d'autres qui ont malheureusement moins de qualifications et dont l'apport au collectif est beaucoup plus important. Or, le salaire en fonction du grade, s'il respecte bien la personne, ne prend pas en compte cette question.

Comment instituer contre la logique de l'État ?

Gilles Alfonsi

La première chose sur laquelle je voulais revenir, parce cela m'a un peu dérangé dans la première intervention de Bernard Friot, c'est la question du rapport salarial comme rapport de domination, et la question des rapports hiérarchiques. Je ne t'avais jamais entendu, je n'ai pas encore lu tes livres, mais à l'issue de ta présentation on a l'impression que les choses sont déjà là et que finalement il n'y a qu'à généraliser quelque chose qui existe déjà. Et quand tu as parlé des institutions, de ce qui institue la manière dont on produit et dont on conçoit la valeur, je me suis dit que dans ce qui naturalise la manière dont on produit la valeur et ce pourquoi on produit, il y a aussi la question du système hiérarchique, du système bureaucratique. Il n'y a pas que (mais c'est déjà beaucoup !) le droit de propriété lucrative, le marché du travail, le temps de travail et le crédit, il y a aussi une manière dont le pouvoir s'exerce sur les personnes et sur les corps qui est déterminante dans la production. Y compris quand on fait référence au temps de travail (vous avez insisté l'un et l'autre, et j'ai vu Benoît acquiescer quand tu disais que c'est une contrainte extrêmement forte sur les personnes), la contrainte, ce n'est pas que le temps de travail, c'est aussi tout un appareil de pouvoir qui s'exerce sur les personnes.

Le deuxième point porte sur ce que disait Benoît, parce que moi aussi j'ai été surpris. Tu nous as parlé de toutes les expériences de coopératives, riches, nombreuses, parfois anciennes mais qui se redéveloppent, etc. Et puis tu en as noté aussi les limites et le fait que cela ne dégagait pas un mouvement général ; je suis d'accord, ces expériences ne font pas un mouvement général et du coup elles demeurent à la marge du système, elles ne le transforment pas en profondeur. Et à un moment donné, tu as fait référence à la conquête du pouvoir d'État, alors que je ne pense pas que tu sois un grand partisan d'un discours classique de conquête du pouvoir d'État. Pour moi, la question à un moment donné, c'est d'instituer. Il faut qu'il y ait une institutionnalisation, peut-être pour toujours, peut-être provisoire parce que l'on ne veut pas graver les choses dans le marbre, mais à un moment donné, il faut que les choses s'instituent pour être transformées, pour qu'il y ait une transformation globale. Comment on institue "contre" la logique de l'État qui prédomine et contre ce qui prédomine dans la logique de l'État ?

Enfin, sur la question du revenu, je comprends bien l'idée qu'il y ait un enjeu particulier autour de la qualification et de la reconnaissance de la qualification dans le revenu de la personne. Mais par contre, dans la détermination du revenu selon des critères, j'ai l'impression qu'il n'y a pas simplement la pénibilité et la qualification, mais qu'il y a aussi quelque chose à réfléchir autour de l'utilité sociale. Il me semble que c'est une autre dimension, un autre axe dans la détermination du revenu.

Qualification universelle et salaire universel

Patrick Vassallo

J'ai quelques questions et une remarque.

Autour de ce qui a été dit sur la qualification, j'entends bien qu'elle est liée à l'individu, avec le diplôme. On va passer sur quelques polémiques qui peuvent nous agresser ici sur la question des compétences, des savoir-faire, etc. Le diplôme est aussi une porte d'entrée ou un marchepied dans la qualification, sinon il n'y aurait pas de VAE, et en tout cas le niveau de formation initiale est, dans un certain nombre de cas, l'une des conditions de développement de sa propre qualification ensuite.

Mais la qualification est aussi un rapport de cette capacité individuelle à un *process* c'est-à-dire à l'organisation du travail. Si on prend le commerce par exemple, on a actuellement 21 conventions collectives, la qualification de chef de rayon n'est pas reconnue à la même valeur, ni même à la même place hiérarchique, lorsque vous êtes dans la convention collective des grands magasins ou dans celle des entrepôts de gros. Or c'est *a priori*, et même au-delà de l'*a priori*, globalement une même qualification. On a une espèce de paroi de verre, qui fait qu'à qualification égale nous avons une inégalité de reconnaissance.

Si j'entends bien cette proposition d'un salaire universel, comment faisons-nous pour avancer là-dessus ? Est-ce qu'avancer vers une qualification universelle - c'est une question que je pose aux deux intervenants - est un moyen d'avancer vers ce salaire universel ? Ce n'est pas une question uniquement théorique puisqu'elle renvoie y compris à un certain nombre de luttes qui se sont développées notamment dans les années 90 mais qui ne sont pas totalement éteintes aujourd'hui. Et je ne suis pas sûr d'ailleurs que le mouvement des intermittents ne pose pas aujourd'hui aussi cette question-là, puisque que l'on travaille à l'Opéra de Paris, au TNP ou dans une petite troupe de théâtre, un certain nombre de fonctions, de qualifications et de métiers ont une reconnaissance universelle que les annexes 8 et 10 des Assedic reconnaissent es qualité de ce point de vue. On assiste là à un complément entre les conventions collectives : on n'a pas la même convention collective dans les théâtres subventionnés et dans les troupes de théâtre de rue par exemple, il n'empêche que quand on est régisseur son, on l'est au regard des annexes 8 et 10 des Assedic.

Il y a deux autres questions qui, dans ce débat, pour moi, restent à traiter. Celle que Gilles Alfonsi a posé de l'utilité sociale. Et celle d'une qualification collective.

Et puis, autre sujet : comment est prise la question de l'immatériel dans sa totalité ? Si ces 30 dernières années, les mouvements revendicatifs ont commencé à faire prendre en compte et à faire reconnaître un certain nombre de questions immatérielles dans les reconnaissances de qualifications salariales, il n'empêche qu'il me semble qu'on est encore très loin d'aller au bout du compte. Et que si on relisait aujourd'hui ce que Toni Negri a écrit sur la Plaine Saint-Denis en 1977, on s'apercevrait que nous avons encore une marge de progression révolutionnaire relativement importante.

La deuxième question est celle de l'autogestion et l'auto-organisation. Pour moi, il n'y a pas égalité entre autogestion et auto-organisation. Dans les reprises d'entreprises par les salariés, si je prends Rotoprint/Autoprint, Helio-Corbeil, à Corbeil-Essonnes, il y a autogestion, il n'y a quasiment jamais auto-organisation. C'est-à-dire que le passage en coopérative n'a absolument pas modifié la hiérarchie managériale, l'encadrement, etc., mais n'a pas non plus modifié la hiérarchie des métiers. Il y a toujours des encreurs et il y a toujours des photocompositeurs. Et il n'y a pas de mouvement d'auto-organisation qui automatiquement vient du mouvement de l'autogestion (l'inverse est vrai aussi).

Je suis administrateur d'une SCOP, Déchets d'Arts, qui produit des objets artistiques à partir de bouteilles en plastic, etc., et je préside d'autre part une association qui s'appelle Franciade, le goût de la connaissance. Dans ces deux associations, qui ont quand même une dizaine de salariés chacune, il y a auto-organisation complète des salariés sur l'ensemble des champs de leur travail, cela fait partie, dans un cas comme dans l'autre, du projet associatif. Il y a une autogestion, qui n'est pas celle de salariés mais celle des adhérents et du conseil d'administration. Il y a dialogue entre l'un et l'autre, mais, par exemple, je m'interdis en tant que président du Franciade d'aller me mêler des questions d'organisation du travail, parce que c'est le deal. Je ne vais pas le citer comme un modèle, ce n'est pas mon propos, mais je trouve que là nous avons un vrai sujet, intéressant à travailler (Pierre Zarka et Pierre Cours-Salies ont travaillé là-dessus, et on a aussi réfléchi sur le coopérativisme).

Si je pense que c'est un vrai champ d'intelligence partagée et collectif pour nous, c'est d'abord parce que nous sommes confrontés aujourd'hui dans l'économie sociale et solidaire à une vraie partie de bras de fer entre le capitalisme social et l'alternative de transformation. Quand je me suis exprimé à Plaine Commune là-dessus dans un cadre officiel, j'en ai quand même senti quelques-uns qui avaient le pantalon qui tombait sur les chevilles, on a, et y compris l'organisation avec Le Mouv' et tout cela, un syndicat patronal aujourd'hui. Je suis pour que l'on aille à cette confrontation, pas seulement parce que je suis en désaccord avec François Marty, mais parce que je pense que c'est un enjeu politique "majeur".

Et c'est un enjeu politique majeur y compris dans nos pratiques politiques, notre horizon politique, y compris là où on a encore des positions institutionnelles, parce que que fait-on de ces positions institutionnelles si on ne prend pas en compte ces questions-là ?

Patrick Vassallo

Sur quelle(s) classe(s) sociale(s) s'appuyer ?

Louis Aminot

Je m'adresse plutôt à Bernard parce que je rejoins complètement les questions posées par Christophe Gaudier. J'ai lu Bernard Friot (lu, pas étudié), quand je lis, je comprends, et après j'oublie. Cela me fait exactement le même effet que lorsque, plus jeune, je lisais *Les Classes sociales* coproduit par Gilbert Mury au début des années 60 - des ouvrages mis en circulation pendant longtemps dans les rangs du Parti communiste français, puis mis à l'écart. J'avais mis quelques mois à lire tout cela, mais après j'avais du mal à comprendre les nuances qui existaient dans la constitution des classes sociales.

Et ce qui m'intéresse, ce sont les classes sociales, le fond. Parce que politiquement aujourd'hui, les difficultés que je rencontre dans la compréhension du phénomène Ensemble! portent là-dessus : on ne sait pas sur quelle classe sociale on veut s'appuyer, et on ne sait pas bien si d'ailleurs elles existent, ces classes sociales. Or, ce sont elles qui m'intéressent, parce que ce sont les forces sur lesquelles on doit s'appuyer, celles qui doivent se mettre en mouvement en termes politique, et après les choses sont plus simples.

Mais c'est là que je patine, quand je te lis, et j'ai du mal à faire le distinguo souligné par Christophe. Pourquoi je dis cela ? Parce que tu as dit aussi "classe ouvrière", ce qui veut dire qu'elle existe... Pour ma part, je ne parle plus de classe ouvrière depuis longtemps parce que ce n'était pas seulement un phénomène objectif mais aussi un phénomène idéologique, de prise de conscience d'elle-même.

Sur la valeur, si tu pouvais développer un peu plus ? Le premier ouvrage de Marx que j'ai lu, c'était une brochure éditée au milieu des années 50, *La loi de la valeur*, aux Éditions sociales. C'était un recueil d'articles, et j'en suis toujours là sur la loi de la valeur, je ne vois pas en quoi je peux remettre cela en question. Or tu le fais, et c'est là que je patine.

Différence entre impôt (imposé) et cotisation (choisie)

Michel Mourereau

L'intérêt de l'exposé de Bernard Friot, pour moi, c'est d'avoir fait percevoir ce que je n'avais jamais vu : l'intérêt de la mutualisation, c'est qu'elle met de côté le crédit. Mais, en lien avec cela, ce qui m'a étonné au cours du débat, c'est cette assimilation entre impôt et cotisation.

Il y a une différence qui me semble essentielle dans la démarche entre impôt et cotisation. Je laisse de côté le terme d'impôt auquel la République en 93 avait substitué le terme de contribution. La "restitution" du mot impôt n'est évidemment pas innocente politiquement, il me semble me souvenir que cela date de la Restauration. L'allergie à l'impôt, en tant que telle, on l'a revue au moment des soi-disant Bonnets rouges.

Alors que la cotisation est une somme qui est collectée, en principe, sur la base de l'adhésion, du volontariat, la différence avec la Sécu, c'est qu'elle est obligatoire, contrairement à la règle générale. L'avantage de la

cotisation obligatoire - je tire ma science d'Alain Supiot -, c'est que le patronat, lui, dans le glissement qu'il fait actuellement du financement du petit risque vers des cotisations volontaires, laisse en place la cotisation obligatoire. Et, en même temps, il a supprimé, au bout des années, le système électif, c'est-à-dire la gestion par l'organisme choisi, auquel on cotise volontairement à la différence de l'impôt. On substitue de cette façon effectivement, politiquement l'étatisation chère à Rocard, mais surtout quelque chose qui est imposé. Alors que la cotisation, le système assurantiel de l'assurance maladie est lui volontaire et individualisé. On supprime donc la mutualisation du risque, et de cette manière le système assurantiel, lui, réintroduit le crédit (donc la banque), alors que la mutualisation, elle, l'avait supprimé.

C'est pourquoi je ne comprends pas bien cette assimilation entre impôt et cotisation comme s'ils étaient équivalents, alors que l'un est imposé et l'autre est, en principe, autogéré.

Michel Mourereau

Changer les institutions légitimes de la valeur économique

Bernard Friot

La valeur sans adjectif, c'est la valeur économique, la valeur d'échange dans le capitalisme. Pour qu'il y ait production de valeur économique, il faut qu'il y ait production de valeur d'usage (la valeur économique a un support dans la valeur d'usage). Mais ce sont deux pans complètement différents de la réalité. C'est pourquoi d'ailleurs penser faire de la valeur économique la mesure de la valeur d'usage, par exemple en disant que le salaire (qui renvoie à la valeur économique et pas seulement à la monnaie) doit refléter l'utilité sociale de ce qu'on fait, c'est un non-sens. C'est-à-dire que cela superpose deux dimensions de la réalité qui n'ont rien à voir. Certes, encore une fois, il faut qu'il y ait valeur d'usage pour qu'il y ait valeur économique mais en aucun cas la valeur économique n'est la mesure de la valeur d'usage, ou ne pourrait l'être si la société était mieux organisée.

La valeur d'usage renvoie aux relations que nous entretenons entre nous et avec la nature pour produire des biens et services concrets. C'est le travail concret, ce sont les compétences, le diplôme, le métier. C'est ce qui fait la valeur anthropologique du travail, ce qui fait que nous sommes attachés au travail, que nous l'aimons même quand nous le faisons dans un cadre subordonné, parce que nous ne pouvons pas être humains sans le travail concret. C'est dans ces relations avec la nature pour produire notre monde en affrontant l'altérité que nous devenons humains.

La valeur, sans qualificatif, la valeur économique (dans le capitalisme la valeur d'échange), n'a "rien" à voir avec cela. La valeur renvoie aux relations des humains entre eux ; il n'y a aucun rapport avec la nature, aucune production de travail concret dans la valeur. Elle est la dimension de "pouvoir" qu'il y a dans toute production.

Produire, ce n'est pas simplement se confronter à la nature pour faire des choses qui vont servir (cela c'est la valeur d'usage, le travail concret). Produire et faire société, c'est affronter une autre dimension de la production, qui sont des rapports de violence, de pouvoir. Et il n'y a aucune production qui se fasse sans rapports de violence. Il ne s'agit pas des rapports hiérarchiques qu'il y a dans le travail concret, qui sont aussi une forme de subordination. Mais la subordination capitaliste, ce n'est pas la subordination bureaucratique, c'est la forme que prend la valeur, c'est-à-dire la violence sociale, dans le capitalisme.

Travailler, c'est engager à la fois du travail concret, dans des relations avec la nature et entre nous, pour produire des biens et services, et c'est aussi assumer la violence sociale inhérente à toute production. Et cette violence sociale s'exprime dans ce qui est réputé valoir ou pas. Je dis bien réputé parce que ce n'est pas forcément dans la nature, il n'y a aucun fondement scientifique à la valeur économique. C'est pourquoi penser que la mesure de la valeur, c'est le temps de travail et que c'est scientifique, cela n'a aucun sens, c'est naturaliser la violence capitaliste qui fait du temps de travail la mesure de la valeur.

Cette violence-là, elle s'exprime à tout propos. Si je conduis mes gamins à l'école, je produis des valeurs d'usage, mais je ne travaille pas parce ce mot est réservé à la production de valeur économique. On peut être très actif et chercher du travail, c'est-à-dire chercher à s'inscrire dans l'ordre de la valeur économique mais on

ne peut le faire sans se soumettre à de la violence ou sans organiser de la violence. Penser que nous pourrions faire une société sans violence est un rêve mortifère. C'est nier le caractère essentiel de la violence dans les sociétés humaines. Or la valeur économique est l'expression de cette violence. Si c'est une assistante maternelle qui conduit mes gamins à l'école, elle produit de la valeur économique. L'acte est le même.

François soulignait qu'à niveaux de salaire différents, on peut produire des choses dont la valeur d'usage est identique : oui, c'est le cœur de la violence économique. Penser que l'on peut faire une société dans laquelle nous serions dans la transparence des valeurs d'usage et où cette violence aurait disparu est une illusion. C'est pourquoi je suis attaché à la hiérarchie des salaires, parce que c'est comme cela que l'on gère la violence. Faire société, ce n'est pas nier la violence. Cela, on le fait dans des communautés, il y a des monastères laïques à la pelle aujourd'hui, et de nombreuses initiatives se font un peu partout pour faire de la production locale sans monnaie, sans hiérarchie, sans valeur. C'est important qu'en permanence nos sociétés soient rappelées à leur violence par des gens qui portent témoignage de cette violence, en faisant sécession. Mais on ne fait pas société en faisant sécession, une société n'est pas l'addition de communautés. Une société, c'est ce qui affronte la violence, non pas ce qui la nie.

Affronter la violence, c'est mener la lutte de classes, précisément. La lutte de classes met en présence ceux qui organisent la violence de la production et ceux qui la subissent et qui, parce qu'ils la subissent, progressivement mais dans des aléas séculaires, se construisent comme classe révolutionnaire. Et cela ne se fait pas à partir de catégories sociales (on ne va pas refaire du Gilbert Mury, ou *L'union du peuple de France*, les bouquins qui additionnaient toutes les catégories pour voir celles qu'on allait pouvoir mettre ensemble). La classe sociale n'est pas une addition de catégories sociales, c'est un concept théorique (et pratique bien sûr) qui renvoie à l'affrontement autour de ce que c'est que travailler. C'est quoi produire de la valeur économique ? La réponse n'est pas dans le fait que je produis de la valeur économique si, étant retraité, je suis conseiller municipal, alors que je n'en produis pas si je regarde la télé. Ce n'est pas le "contenu" de ce que nous faisons qui décide si c'est de la valeur économique ou pas. Si je couvre un toit comme bénévole d'une société de restauration du patrimoine, je ne produis pas de valeur économique. Si je le couvre comme salarié de Vinci, ou comme auto-entrepreneur (couillonné à deux niveaux !), j'en produis. On est bien là dans une "convention" sociale qui est le lieu et le fruit de la lutte de classes.

Les classes se constituent autour de la maîtrise de la valeur économique, c'est-à-dire en décidant de ce qui vaut et de ce qui ne vaut pas, dans les valeurs d'usage que nous produisons. Et de la valeur économique il y en a tout le temps, dans toutes les sociétés.

Dans la société capitaliste, qu'appelle-t-on valeur, donc que va-t-on appeler travail ? Uniquement ce qui est le fait de forces de travail, non propriétaires de l'outil de production, qui vont sur un marché du travail comme demandeurs d'emploi, et qui vont être embauchés par des propriétaires ou leurs représentants (des représentants des actionnaires, des prêteurs, des propriétaires lucratifs) pour produire des marchandises qui vont, si elles sont réalisées dans la sphère de la consommation (le lieu où elles sont réalisées n'est pas forcément celui de la production), générer un profit. Pour le capital, tout ce qui ne se fait pas dans ce cadre-là n'est pas du travail. Donc les fonctionnaires, les retraités, les parents, les chômeurs, les soignants... ne travaillent pas, ils sont utiles mais non productifs. Pourquoi ? Parce qu'ils ne relèvent pas de cette définition du travail. Les coopérateurs ne travaillent pas, pour autant qu'ils ne relèvent pas de cette définition.

Nous sommes dans l'idée que toutes les activités qui se font en dehors de la définition capitaliste du travail, toutes ces activités relèvent de la "solidarité". Nous ne pouvons les faire que parce qu'il y a une solidarité entre ceux qui produisent de la valeur et ceux qui n'en produisent pas. Et le récit capitaliste du réel consiste à dire que les impôts et la cotisation sont le financement de la solidarité entre ceux qui produisent et ceux qui ne produisent pas. Cela, c'est le récit capitaliste, le récit de notre aliénation.

Il y a donc deux lectures de ce qui s'est fait en 45. Dans un premier cas, on dit qu'en 45 il y a eu, d'une part, un rapport de forces qui a permis de piquer sur le profit une partie de la valeur pour l'affecter à des improductifs utiles, à travers l'impôt et la cotisation (je reviendrai sur la distinction entre les deux, mais de ce point de vue, pour le capitalisme, impôt et cotisation, c'est la même chose.) Et on dit d'autre part qu'il y a eu - des gains de productivité du travail, ou la révolution informationnelle, tout ce que vous voulez (voyez Lojkine, Boccara...). C'est-à-dire un déploiement des forces productives qui rend le travail plus productif et les gains de productivité font que moins de producteurs de valeur peuvent être solidaires de tous ceux qui sont des gens utiles mais non productifs. On va expliquer alors les services publics et la Sécurité sociale d'une part par une ponction sur le capital, qui n'est pas assez forte aujourd'hui, il faut donc taxer le capital, premier mot d'ordre; et puis deuxièmement par des gains de productivité, qui ne sont pas assez forts

aujourd'hui parce qu'il y a un empêchement capitaliste de la science, en gros. On dit, par exemple, que l'imagination technologique des ingénieurs du centre de Renault est en permanence niée parce que leurs propositions ne sont pas rentables du point de vue de la logique financière ; et qu'il y a de ce fait un bridage permanent des forces productives par le carcan des rapports sociaux capitalistes ; et qu'il faut donc avancer dans un sens plus déterminé de gain de productivité grâce à une science libérée du carcan du capital.

Ces lectures, pour moi, sont totalement mortifères, parce qu'elles empêchent de voir ce qui s'est passé quand la classe ouvrière a été révolutionnaire. Elle a changé non pas la "répartition", non pas les droits de tirage sur la valeur, sur le produit du travail, elle a changé la "production" de la valeur. Ceux qui produisent de la valeur ne sont plus (ou plus seulement, puisque nous restons une société capitaliste) ceux qui, étant allés sur un marché du travail, comme demandeurs d'emploi, sont en train de produire des marchandises qui mettent en valeur du capital. Il ne s'agit pas non plus des gens qui font autre chose concrètement : ce n'est pas le travail concret qui fonde la valeur, ce sont des rapports sociaux renvoyant à la violence dans nos sociétés. Lorsqu'une classe "institue" ce cadre nouveau de production de la valeur, ceux qui produisent de la valeur sont ceux qui ont un salaire à vie, qui sont copropriétaires d'usage, dont la production n'est pas mesurée par le temps et qui ne sont pas financés par crédit. C'est cela la nouveauté qu'introduit 45. Les soignants produisent de la valeur : ils sont conventionnés de secteur 1 (c'est le cas de l'essentiel des soignants en province, même si ce n'est pas vrai à Paris) avec un salaire qu'ils ne tirent pas du marché du travail, ou fonctionnaires avec un salaire à vie, ils ne mettent pas en valeur de capital, ils ne produisent pas de marchandises capitalistes. Ils produisent 200 milliards, 10 % du PIB, beaucoup plus que l'automobile, Suez ou France Télécom. C'est cela la nouveauté sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Pour prendre les retraités, ils produisent 260 milliards, encore plus que les soignants. Ces retraités n'ont pas d'employeur, pas d'actionnaires, ils ne produisent pas de marchandises capitalistes. Si nous disons qu'ils relèvent de la solidarité intergénérationnelle, nous annulons tous les acquis de la classe ouvrière.

Et c'est pour cela que nous sommes aujourd'hui dans l'impasse organisationnelle et revendicative à peu près totale que nous connaissons. Parce que nous ne voyons pas que ce que fait une classe révolutionnaire, ce n'est pas changer le partage de la valeur pour ponctionner, par impôt ou cotisation, ce qui va aller à des activités d'utilité sociale mais non productives (gérer l'urbanisme dans une commune, enseigner, faire tout ce que font les retraités, y compris ce qu'ils ne font pas). J'insiste encore une fois : nous ne sommes pas payés pour ce que nous faisons. Ni pour les retraités : ils sont payés à vie, tout simplement et c'est pour cela que ça marche et qu'ils ont, de ce point de vue, une utilité sociale très supérieure à des tas de salariés du capital qui font de la merde, qui font du contre-démocratique, qui font des trucs qui nous font mourir, etc. Les retraités ne sont pas payés parce qu'ils sont utiles socialement ! Ils sont payés parce qu'il y a eu une classe ouvrière qui, lorsqu'elle a été révolutionnaire, a été en mesure de commencer à conquérir des choses. Et c'est l'objet d'un conflit permanent, d'autant plus dur depuis que la CFDT et le PS sont de l'autre côté, bien sûr, et que nous avons, nous, du côté du Front de gauche et de la CGT, des organisations extrêmement vacillantes organisationnellement et intellectuellement.

Alors que ce qu'a été capable de conquérir la classe ouvrière, c'est que l'on commence à instituer le salaire à vie comme "matrice" du travail à la place de l'emploi. Où se produit la valeur économique ? Elle se produit non pas dans telle ou telle activité (cela c'est la valeur d'usage), mais dans les institutions légitimes pour la produire, c'est la seule réponse qu'on puisse donner. Quelqu'un qui a un emploi peut faire du Mediator, c'est-à-dire de la merde absolue, il produit de la valeur économique parce qu'il a un emploi et qu'il met en valeur le capital de Servier. Dès lors qu'une activité se fait dans le cadre d'un emploi, cela devient du travail. Encore une fois, le travail n'est pas la mesure de l'utilité sociale de ce qu'on fait. Le travail, c'est ce qui est considéré comme producteur de valeur parce que l'activité s'inscrit dans une "institution" légitime.

Toute la question tient au fait que la classe ouvrière n'est plus en capacité aujourd'hui de poser comme légitime la cotisation sociale à la place du crédit, la copropriété d'usage à la place de la propriété lucrative, la mesure de la valeur par la qualification du producteur à la place de sa mesure par le temps, le salaire à vie à la place de l'emploi.

Mais ce qui me rend très optimiste, c'est que nous avons aujourd'hui une multiplicité de lieux où se mène la lutte de classes. Ce n'est plus la classe ouvrière globalement, mais il y a des tas d'autres lieux, avec un point de convergence : les "institutions" du salaire, les institutions mises en place en 45, c'est-à-dire la "socialisation" du salaire.

Tu signalais très justement qu'on ne peut pas faire des coopératives sans salaire à vie. Le Pavé (les conférences gesticulées), une coopérative extrêmement intéressante, vient d'exploser : il fallait qu'ils

ramènent 400 euros par jour et par personne, en étant tous payés au même salaire (autour de 1 200 à 1 300 euros par mois). Il y a un moment où cela ne va pas : si c'est le chiffre d'affaire de la boîte qui paye les salaires, cela ne marche pas. Et cela ne marche pas davantage à Suez ! Suez n'existe que parce qu'il y a un Unedic qui lui permet de récupérer des intérimaires, qui sont payés essentiellement par l'Unedic et très accessoirement par Suez (le déficit des intérimaires est infiniment supérieur à celui des intermittents) ; Renault n'existe que parce qu'il y a du chômage partiel assumé par une socialisation du salaire ; Vinci n'existe que parce qu'il y a des marchés publics dans lesquels l'impôt lui assure l'essentiel de son chiffre d'affaire. Sans tout cela, ces entreprises auraient fermé depuis longtemps ! La socialisation des ressources est en marche, il n'y a pas à aller la chercher, elle existe, l'essentiel, c'est de la mettre au service de l'autogestion et de l'auto-organisation.

Je débats très souvent dans des enceintes bien plus jeunes que celle-ci. Tous ces trentenaires que je rencontre régulièrement refusent le marché du travail, ils ne veulent pas produire n'importe quoi pour un actionnaire, et ils sont très nombreux ! Nous en connaissons parmi nos enfants ou les enfants de nos amis, ils sont archi nombreux. Malheureusement, ils sont là à se battre pour un revenu d'existence, parce que nous ne savons pas leur dire (mais quand on le fait cela suscite un réel enthousiasme) qu'on a déjà inventé le salaire à vie, qui est infiniment mieux que ce fichu revenu d'existence. On a inventé le salaire à vie des retraités "hommes". Un de ces trentenaires-là m'a interviewé dans mon prochain bouquin, *Émanciper le travail*, qui sort au mois d'août à La Dispute - j'en parle parce je ne vais pas avoir le temps d'aller au bout, et je crois qu'il apporte des réponses à la plupart des objections et questions posées ici.

Prenons un autre lieu de lutte de classes possible, se battre pour supprimer les annuités dans le calcul des pensions, voilà une belle revendication immédiate ! Donc tout mettre dans le même régime bien sûr, supprimer le plafond et que la retraite soit 100 % du meilleur salaire sans plafond, supprimer les points, et supprimer l'AGIRC-ARRCO qui est une initiative anti classe ouvrière mise en place par le patronat et ses interlocuteurs habituels (FO à l'époque, CFDT aujourd'hui). Et puis calculer la retraite sans tenir compte de la carrière. Pourquoi est-ce que les femmes, avec 20 % de salaire en moins que les hommes, ont 30 à 40 % de pension en moins ? Mais à cause de la carrière ! Et si on la supprime, on supprime cette seconde peine, mais on le fait aussi pour tous, il n'y a aucune raison de tenir compte de la carrière dans le calcul de la pension.

Si nous distribuons des tracts en disant "suppression du calcul de la carrière dans le calcul de la pension", là on est à l'offensive. Tant que l'on distribue des tracts "intégration des années d'études ou des années de chômage indemnisé dans les annuités", nous sommes sur le terrain de la CFDT qui veut faire de la carrière le seul légitime fondement de la pension (j'ai cotisé, j'ai droit). Ce qui veut dire que nous n'avons droit qu'à du revenu différé quand nous sommes retraités, puisque l'on n'est pas actif, on ne produit pas, puisque la classe ouvrière n'a rien conquis, qu'elle a conquis de la solidarité. Laissons à la CFDT ce discours complètement aliéné.

Ce que nous avons conquis quand la classe ouvrière était à l'offensive, l'a été contre les régimes complémentaires, et il faut un "salarial" (je l'appelle ainsi parce que ce sont des conquêtes qui portent sur le salaire, la cotisation, la qualification, etc.) assumant ces conquêtes là. Aujourd'hui la CGT s'engluie dans la gestion des régimes complémentaires.

Mais ce que nous avons conquis, c'est le fait que la matrice du travail n'est plus l'emploi mais le salaire à vie. Donc ce n'est pas une injonction à travailler, c'est la reconnaissance que ce que l'on fait avec un salaire à vie produit de la valeur. Il n'y a donc aucune raison que la pension soit calculée en fonction de l'aliénation dans l'emploi au cours de la carrière. La contrepartie en valeur de la pension, c'est ce que sont en train de faire les retraités, qui est transformé en travail à partir du moment où on a institué le salaire à vie comme matrice légitime du travail, à la place de l'emploi.

Comment voulez-vous être solidaires des intermittents du spectacle si vous n'êtes pas sur cette position-là ? Vous allez être au rouet si vous ne posez pas que ce n'est plus à l'employeur, ce n'est plus à la valeur ajoutée de chaque entreprise de financer des salaires mais que seule la mutualisation des valeurs ajoutées à l'échelle nationale permet de le faire, en libérant les salariés de la relation à un employeur précisément, en instituant une autre matrice du travail que l'emploi, c'est-à-dire le salaire à vie. Mais encore une fois, ce n'est jamais que poursuivre un déjà là, aucune entreprise aujourd'hui n'est capable de payer ses salariés sur sa valeur ajoutée, et aucune ne le fait ! Ou, plus exactement, sa valeur ajoutée est largement générée par de la commande publique, c'est-à-dire par une socialisation de la valeur ajoutée.

Si nous voulons un salaire à vie pour les 50 millions de plus de 18 ans qui vivent en France (c'est le droit du sol), qui soit de 25 000 euros par an en moyenne, dans une fourchette qui aille de 1 500 euros à 6 000

eurosnadia.pinson@gmail.com Page 2301/08/15, il faut donc 25 000 fois 50 millions, soit 1 250 milliards. C'est 60 % du PIB, ce que nous consacrons d'ailleurs déjà aux salaires, en additionnant le salaire direct et le salaire socialisé. Il s'agit donc de socialiser tout le salaire, 60 % du PIB.

Comment faire ? On peut commencer, on a des tas de revendications intermédiaires possibles. On peut décider, par exemple, de pérenniser tous les salaires et pensions au jour J au niveau où elles sont en portant à 1 500 tout ce qui est inférieur et en ramenant à 6 000 tout ce qui est supérieur. Pour cela il faut créer une cotisation qui va se substituer au salaire direct. Au lieu de payer des salaires directs, les entreprises vont payer une cotisation au *prorata* de leur valeur. Et là on dénoue cette contradiction qui est tellement dramatique pour des tas de PME parce qu'elles n'ont pas accès aux marchés publics comme les grands groupes qui s'en goinfrent, et qu'elles sont obligées d'accepter n'importe quel marché.

J'ai discuté avec le responsable du MEDEF du BTP des Bouches-du-Rhône, quelqu'un de tout à fait remarquable, qui a une boîte de génie thermique. Il a une obsession, c'est la paye de ses salariés - ce qui lui fait accepter n'importe quel marché. Ses principaux adversaires - et lui, le patron du MEDEF, le dit en public -, c'est Vinci, Suez, Veolia, tout ce monde-là. Ce ne sont pas ses salariés ! Un discours qui lui dit que l'on va le "libérer" de sa fonction d'employeur, ce qui le libérera aussi de sa fonction de propriétaire, il peut l'entendre. C'était un sportif de haut niveau (équipe de France). Un jour, son père (cinquième génération de propriétaires) lui dit : si tu ne reprends pas, je vends. Petit chantage affectif tout à fait classique... il a repris, et il se demande vraiment s'il fera le même chantage avec ses enfants. Lorsque j'ai débattu avec lui de cela, que l'on allait le libérer de son patrimoine, qu'il avait raison de dire que seule la propriété était source de responsabilité, et que du coup il fallait que ce soient tous les salariés de la boîte qui soient copropriétaires d'usage, il a entendu.

Voilà pourquoi nous pouvons aller très au-delà de ce que nous racontons dans le fait de lier les salaires et l'investissement à une mutualisation du PIB. Il ne s'agit évidemment pas que 100 % du PIB aille aux salaires pour la consommation, il faut qu'il aille aux salaires pour l'investissement.

Donc il faut 60 % du PIB en gros, 60 % des valeurs ajoutées, si on veut un salaire à vie, de 18 ans à la mort, automatique, irrévocable, sans contrepartie, et sans obligation de travailler. Après tout, ceux qui ne font rien sont beaucoup moins emmerdants que des tas de gens qui font (on rêverait que les DRH et autres restent au lit) ! Ceux qui ne font rien ne me dérangent pas, et de toute façon, c'est une fable. On l'a dit d'ailleurs, ces salariés de Suez qui bossent éventuellement jour et nuit parce que cela les intéresse de résoudre une question, ils sont embêtés ensuite parce qu'ils ont bossé pour le capital des actionnaires, mais ils sont contents aussi parce qu'ils ont résolu un truc. On a parlé à très juste titre de talon d'Achille dans cette affaire. Quand on voit le nombre de personnes sous-utilisées aujourd'hui, le nombre de gens qui, parce qu'ils sont victimes du marché du travail, bricolent dans le RSA des formes moins subordonnées de travail, des productions alternatives, etc., eh bien, si on libère les PME de leurs fonctions de patrimoine et d'employeur, on va faire exploser le travail.

La mutualisation des valeurs ajoutées est déjà engagée, je le répète. On ne peut pas imaginer Suez sans la mutualisation des valeurs ajoutées qu'opère l'impôt : Suez ne vit que de financements publics ou à peu près. On ne peut pas imaginer Renault sans la mutualisation des valeurs ajoutées qu'opère l'Unedic (le chômage partiel, les intérimaires, etc., qui sont décisifs).

Cette mutualisation des valeurs ajoutées, il faut maintenant que nous nous en emparions comme campagne centrale : 60 % de la valeur ajoutée pour un salaire à vie (et il faut vraiment utiliser ce terme, arrêter de parler de sécurité de l'emploi, formation ou autre, qui sont les expressions de notre aliénation). Et puis copropriété d'usage des entreprises, y compris des services publics.

Cela suppose que les fonctionnaires des collectivités territoriales n'aient plus d'employeur. La Fonction publique territoriale a un talon d'Achille qui est considérable, c'est la fonction d'employeur des maires et des présidents de collectivité territoriale. Cela a été restauré en 86 lorsque Chirac est revenu au pouvoir, mais n'avait pas été vraiment supprimé en 83, parce que Le Pors a fait ce qu'il a pu, mais il y avait Defferre au-dessus de lui qui a bien veillé à ce que les maires restent employeurs le plus possible. La calamité de la Fonction publique territoriale, c'est qu'ils ont un employeur alors qu'un fonctionnaire d'État n'en a pas et c'est ce qui est très intéressant.

Donc nous pouvons entreprendre des campagnes de généralisation de ce déjà là, pour changer les institutions légitimes de la valeur économique.

Bernard Friot

L'enjeu de la cotisation sociale patronale

Benoît Borrits

Sur la question de la différence entre impôt et cotisation, je crois que c'est un point important qui nous questionne aujourd'hui dans l'élaboration de nos programmes politiques. Je ne vois pas une différence fondamentale entre Ensemble! et d'autres groupes sur ce point, et cela mériterait qu'on y revienne.

La cotisation a un double caractère : de salaire (elle fait partie du salaire socialisée, dans le PIB la part des salaires dans la valeur ajoutée intègre les salaires plus les cotisations) et en même temps, c'est un prélèvement. Il y a une double nature là-dedans qu'il convient de prendre en compte. Mais l'intérêt, lorsqu'on a besoin de financer quelque chose, de procéder par cotisation sociale et tout particulièrement patronale, c'est que lorsque l'on augmente une cotisation sociale patronale, on remet en question le profit de l'entreprise. On remet donc en cause la "viabilité" de la société de capitaux et c'est ce qui nous intéresse.

Lorsque l'on procède par un impôt (on entend l'impôt sur le capital), que fait-on ? J'ai entendu des groupements d'extrême-gauche parler de taxer le capital comme mot d'ordre central (cela se voit moins maintenant), et je trouve cela ahurissant ! Cela revient à dire que le capital va continuer de se reproduire et que l'on va le taxer *a posteriori*. Il y a un problème, il manque un élément qui est l'élément de crise. C'est-à-dire que l'on va laisser la société de capitaux valoriser les capitaux, puis on va reprendre sa part. Si on taxe à 100 %, il n'y a plus d'intérêt à faire du profit, mais on n'a pas résolu la question institutionnelle de la transformation de la société de capitaux. Ou alors on en laisse une partie pour le capital, et c'est ce qui se produit déjà : on taxe le capital parce qu'il en a besoin pour se reproduire. C'est ce que fait le pouvoir d'État.

L'intérêt d'augmenter la cotisation sociale patronale aujourd'hui, c'est d'amener un facteur de crise dans les sociétés de capitaux qui pose la question de leur transformation et c'est quelque chose de central. Et le grand intérêt de la cotisation sociale, c'est que l'on peut quasiment tout faire. Cela peut servir évidemment à avoir des caractères de salaire différé (on n'aime pas tellement cet aspect-là mais il existe), c'est aussi du salaire payé (on sait que cela permet de payer les salaires d'agents de la Fonction publique, ou d'autres services non marchands). Et l'idée d'une cotisation investissement, c'est d'envisager une part des salaires dans la valeur ajoutée de l'ordre de 100 %, puisque l'on va retirer des espèces monétaires pour les réinvestir en matière d'investissement.

J'espère avoir répondu à la question posée de savoir comment aller vers une valeur ajoutée à 100 % pour les salaires (c'est-à-dire salaire socialisé, salaire plus cotisation). Je crois que c'est une perspective sur laquelle nous devons nous battre, élaborer des programmes politiques.

Sur la question du pouvoir d'État, j'ai été sans doute un petit peu rapide dans ma présentation. Dans l'esprit de Marx, il y avait conquête du pouvoir d'État (représentant le pouvoir de la bourgeoisie) pour le détruire, de façon à aller vers la société socialiste, la société communiste (on ne parlait pas d'autogestion à l'époque, c'est un terme qui a été inventé par les communistes yougoslaves dans les années 50).

Aujourd'hui, qu'est-ce que cela signifie ? Cela peut signifier l'élection, ou une crise institutionnelle, mais il y a un moment où l'on a besoin d'avoir ce pouvoir pour réaliser ce que l'on a décrit. Par exemple, je ne connais pas de meilleures solutions de résoudre la question de l'emploi qu'une réduction généralisée du temps de travail sans perte de salaire. On s'en prend ainsi bien entendu au profit. Pour revenir sur la totalité des contre-réformes portant sur les retraites, ou tout ce qui est assurance maladie, on est bien obligé d'arriver sur le pouvoir d'État à un moment donné. Et on peut ne pas uniquement revenir sur ces contre-réformes, on peut aussi aller plus loin si la société le souhaite, c'est envisageable.

On rejoint là toutes les expériences alternatives, de gens qui bidouillent avec le RSA, des coopératives qui démarrent, mais avec quelles difficultés ! Si on veut que toutes ces expériences coopératives ne restent pas à l'échelle de PME mais soient posées à l'échelle de la société dans son entièreté, on est obligés de passer par cet État, autrement je ne serai pas à Ensemble! mais dans un groupe anarcho-syndicaliste ou quelque chose comme cela.

Benoît Borrits

Objection

Gilles Alfonsi

Juste une petite objection, parce que c'est un thème récurrent sur lequel on a essayé de réfléchir, et on cherche, dans nos diversités de points de vue, dans une autre direction que dans une logique de prise du pouvoir d'État. Et quand on parle de l'État, par exemple, on ne l'assimile pas au système représentatif, aux lois... Du coup, nous, nous sommes pour qu'il y ait des lois qui permettent des avancées, on se reconnaît dans l'idée de dépasser ce qui, dans l'État, contribue à asseoir la domination du capital, on est aussi pour institutionnaliser sous d'autres formes que la forme classique de l'État tel qu'on le connaît. Nous sommes en réflexion, nous n'avons pas une position arrêtée ou unanime sur le sujet, mais on t'interpelle sur cette question de la conquête du pouvoir d'État, parce qu'on pense qu'aujourd'hui la question se pose d'institutionnaliser autrement que par la conquête classique du pouvoir d'État, le régime électoral et le système bureaucratique actuel. C'est là le sens de notre interpellation.

Contester le pouvoir de l'Etat

Benoît Borrits

Je vais y venir justement, et c'est un élément qui va venir cet après-midi dans les discussions, vu le programme.

Sur l'autogestion et aussi le contenu démocratique des coopératives de travail.

Sur le terme : il a eu son passé (il revient un petit peu à la mode aujourd'hui), c'est un terme simple, qui est relativement compris dans le contexte français, c'est pour cela qu'on l'utilise. Beaucoup parlent d'auto-organisation, ce qui est certainement une des facettes de l'autogestion. D'autres préfèrent parler d'auto-gouvernement, qui me paraît avoir beaucoup de sens, être porteur. J'entends aussi les Anglais parler d'autodétermination, qui pose problème dans notre langue. C'est donc un problème de contexte, difficile à trancher aujourd'hui, c'est pour cela que je préfère faire un raccourci en parlant d'autogestion, tout simplement.

Sur la coopérative de travail en tant que telle, la modification des hiérarchies, des modes de production, etc., vous avez autant de vécus et d'expériences qu'il y a de coopératives de travail et d'expériences de reprises d'entreprises par les salariés. On a de tout : des coopératives de travail dans lesquelles la question des hiérarchies de rémunérations s'est posée dès le premier jour, d'autres où cela ne se pose pas. Pour être franc, si vous regardez aujourd'hui le mouvement des SCOP, on peut être effaré de voir qu'il y a un taux d'adhésion des salariés aux coopératives qui est de 50 %. On a une diversité dans ce mouvement qui va de coopératives réellement autogestionnaires dans les pratiques à des caricatures de SCOP (notamment dans le bâtiment) où on a trois personnes qui sont coopérateurs et qui embauchent 20 personnes qui n'auront jamais accès à ce statut. Cette diversité fait que je ne fétichise pas cette forme, la coopérative de travail. Ce qui m'intéresse, c'est que c'est la seule forme dans laquelle les travailleurs "élisent" une direction, sont capables de "peser" dans les choix (ce qui a manqué dans l'histoire de la coopérative d'usagers, et dans l'histoire des entreprises de la Fonction publique, très probablement). C'est pourquoi, certainement, il faut construire là-dessus, mais construire pour dépasser.

Comment dépasser ? Très franchement, je pense qu'il faut penser dépasser en termes de pouvoir. Le pouvoir des travailleurs me paraît quelque chose d'essentiel : Patrick parlait des associations, du fait que les salariés organisent leur production, et que ce n'est pas aux sociétaires d'aller leur dire comment faire sur ce terrain. Je crois très sincèrement que l'on va avoir une évolution des structures dans lesquelles le noyau sera une direction par les salariés, mais où vont se développer toute une autre série de pouvoirs, par exemple le pouvoir des usagers. Aujourd'hui on a la forme Société Coopérative d'Intérêt Collectif, mais qui est, à mon sens, relativement figée, parce que l'on quantifie les pouvoirs en pourcentages. Or les champs de pouvoir ne sont pas les mêmes : les usagers ne vont pas décider des mêmes choses que les travailleurs. Ce sont des articulations que l'on va avoir. De même, on peut imaginer avoir toute une série de sociétés, de coopératives de travail qui vont le rester parce qu'elles sont dans un domaine relativement concurrentiel et restent des petites structures ; et, à l'inverse, d'autres qui ont des positions oligo-monopolistiques qui incitent une

intervention d'usagers qui vont se mobiliser pour, peut-être, contester demain des décisions des travailleurs, ou créer un équilibre entre les deux. Je pense que l'on va avoir des formes de pouvoir qui, à partir d'une unité de production, que j'appelle autogérée pour faire bref, vont évoluer vers autre chose.

Un autre élément de contestation du marché, ce sont toutes ces questions de partage du revenu sur lesquelles nous avons travaillé aujourd'hui, qui sont essentielles. Lorsque l'on commence à établir des cotisations sociales, à parler de la péréquation de la valeur ajoutée, etc., on conteste au marché son droit à répartir les rémunérations d'une certaine façon. Et cela a une incidence immédiate en termes de pouvoir. On dénie effectivement le droit de s'approprier quelque chose, même à des travailleurs ultra performants qui conquerraient des parts de marché. Lorsque l'on parle de socialisation de l'investissement, c'est important en termes, encore une fois, de pouvoir. Cela veut dire que l'on va avoir demain des établissements qui vont être une espèce de contre-pouvoir ou de pouvoir parallèle au pouvoir des travailleurs ; on peut imaginer la population déterminer des enveloppes d'investissement, des plans indicatifs, incitatifs, pour investir dans tel ou tel secteur. Et les agents économiques, les différentes unités, s'inscriront dans ces choses là.

On a tout un phénomène de partage de pouvoir qui va se créer, parfois en conflit, parfois en articulation. C'est là le sujet sur lequel nous travaillons dans le séminaire Appropriation sociale : demain, quelle articulation allons-nous avoir de ces pouvoirs ?

Je reviens maintenant sur la question de l'État. Une coopérative de travail qui se crée, c'est "un début" de contestation de ce pouvoir d'État. Parce que l'on a un pouvoir d'État bourgeois pour qui le droit de propriété est fondamental. Je prends l'exemple de cette entreprise de Docelles, dans les Vosges. On a une papeterie qu'un groupe finlandais (une PME) veut fermer, les salariés ont un projet de récupération de l'entreprise et de relance, avec quasiment maintien de presque tous les emplois (135 sur 160), et le groupe finlandais refuse de céder l'imprimerie ; mais en même temps il n'a pas trouvé de repreneur (il y en a eu un qu'il a rejeté) ; en gros le groupe veut "geler" l'appareil de production. Et aujourd'hui, on se trouve dans une situation bloquée, mortifère : les financiers qui s'étaient dits prêts à financer le fond de roulement si les salariés avaient l'appareil de production, ces financiers ne vont pas s'engager, tout simplement parce qu'ils sont dépendants du pouvoir d'État. Aujourd'hui, qu'est-ce qui empêche effectivement les salariés de prendre l'entreprise ? C'est une question de propriété, protégée par l'État.

Et à cette propriété on va opposer la construction du commun. Je fais référence aux excellents travaux de Pierre Dardot, comme quoi c'est la co-activité que l'on doit opposer au droit de propriété. Et c'est pour cela que je pense qu'une coopérative de travail est en soi un nouveau champ de démocratie microéconomique qui se crée et se superpose au pouvoir d'État, et le conteste *de facto*.

Quand on parle de cotisation sociale, de péréquation de la valeur ajoutée, on y pense dans le cadre d'un État national puisque c'est dans ce cadre là que cela se passe, mais rien n'empêche de commencer à imaginer des cotisations ou des péréquations supranationales, ou régionales. Et je pense très sincèrement que l'avenir est une explosion des liens de co-activité s'établissant à différents niveaux, de l'entreprise, des niveaux régionaux, nationaux, supranationaux et autres. C'est dans cette superposition que l'on va "penser" un dépérissement de l'État.

Benoît Borrits

Salaire à vie, désobéissance et auto-organisation

Bernard Friot

Je voudrais insister sur les conditions macroéconomiques de la conquête de la maîtrise de la valeur parce que toutes les anticipations en expérimentations locales se heurtent tôt ou tard à l'absence de conditions macroéconomiques. Or, et c'est bien tout l'enjeu de ce qui s'est passé en 45, nous disposons des institutions macroéconomiques suffisantes pour rendre possibles des expérimentations locales qui ne soient pas vouées à un échec à court ou long terme, à condition bien sûr que nous les poussions plus loin que là où elles sont. Si nous voulons conquérir la maîtrise de la valeur par le salaire à vie et la suppression des marchés du travail, par la copropriété d'usage et la suppression de la propriété lucrative, par la cotisation investissement et la suppression du crédit, par la mesure de la valeur par la qualification du producteur et non pas par le temps de

travail, bref offrir cet imaginaire du salaire à vie, de la lenteur, et en finir avec le *speed is beautiful*, il faut amplifier ce qui est déjà là, à l'occasion de toutes les luttes.

En termes de salaire à vie, nous disposons de l'UNEDIC. Évidemment les réformateurs veulent en changer complètement le sens : passer du droit au salaire entre deux emplois (c'est ainsi qu'il a été construit) au droit à l'amélioration de l'employabilité. Mais la revendication de la pérennité des salaires peut maintenant se faire dans des situations extrêmement multiples : la lutte des intermittents, celle qui doit se mener à l'occasion de tout PSE, à l'occasion de toute entreprise menacée dans son existence parce que l'actionnaire met la clef sous la porte. Je faisais aussi allusion à tous ces trentenaires qui cherchent des productions alternatives en étant tentés par le revenu de base : il faut absolument que nous puissions - et quand on le fait ça marche - les associer à une dynamique d'augmentation massive de la cotisation UNEDIC, qui en fasse la caisse des salaires directs. Les expériences coopératives sans salaire à vie se heurtent très vite au fait qu'elles doivent chercher, dans leur valeur ajoutée, de quoi payer les salariés. Donc toute situation de lutte autour de l'emploi doit être l'occasion de lutte pour la hausse de la cotisation UNEDIC et pour la pérennité des salaires.

Toujours dans la question du salaire à vie, la façon de mener la bataille des retraites est décisive : la mener dans le sens du salaire à vie, c'est revendiquer la suppression de l'ARGIRC-ARRCO pour qu'on en finisse avec les décomptes individuels. C'est ce qui nous permettra aussi de nous battre contre les comptes individuels de pénibilité, formation, etc., tout ce que la CFDT met en place avec le MEDEF à l'occasion de tous les ANI qui nous tombent dessus et sont le contraire de la Sécurité sociale. Donc la suppression du plafond du régime général, et la retraite à 55 ans à 100 % du meilleur salaire net (c'est-à-dire celui des 6 meilleurs mois), sans tenir compte de la durée de carrière, financée par une hausse de la cotisation vieillesse. Toute revendication de hausse de cotisation devant être évidemment énoncée en même temps que la revendication de suppression des dividendes et des remboursements des emprunts par les entreprises à des prêteurs qui ont déjà gagné mille fois ce qu'ils ont prêté.

Il s'agit donc aussi de délégitimer le crédit. Chaque fois que l'on propose la socialisation des valeurs ajoutées dans un salaire socialisé, il faut en même temps en permanence délégitimer la propriété lucrative et le crédit, en revendiquant la suppression des dividendes et la suppression non seulement du taux d'intérêt, mais surtout le remboursement des emprunts pour financer l'investissement.

Avec les fonctionnaires on a déjà du salaire à vie, comme les retraités. Il faut que le salaire à vie des retraités démarre dès 55 ans en attendant 50 ans et moins, il faut l'avancer de plus en plus dans l'âge, pour en même temps légitimer le salaire à vie à 18 ans, en montrant que ce n'est pas la contrepartie de cotisations passées, donc se battre pour que la retraite soit acquise à 50 ans sans tenir compte de la carrière passée.

La Fonction publique ne pourra se battre pour le salaire à vie, contre les réformateurs qui veulent en finir avec lui, qu'en revendiquant, par exemple, qu'il n'y ait que des fonctionnaires dans les services publics bien sûr, mais aussi dans toutes les associations (dans les collectivités territoriales, elles se substituent aux fonctionnaires), ainsi que dans toutes les entreprises dont le chiffre d'affaire est en majorité de marché public (c'est Vinci, Bouygues, là il y a du monde!). Que tous les salariés de ces associations et de ces entreprises aient un salaire à vie puisque leur chiffre d'affaire est garanti par la socialisation qu'opère l'impôt.

Voilà sur le salaire à vie comment nous pouvons confirmer un déjà là, qui fasse que toutes les expériences qui sont absolument nécessaires n'échouent pas parce qu'elles vont être prises dans la maille d'un dispositif macro-économique, sans lequel rien ne se fait. Ce dispositif existe, pourquoi ne nous battons-nous pas pour l'amplifier ?

Sur la question de l'auto-organisation, le cœur de l'action syndicale dans la Fonction publique ce doit être la désobéissance ! Un fonctionnaire d'État ne craint rien lorsqu'il désobéit, surtout s'il désobéit collectivement. Il y a évidemment la désobéissance aux mesures qui contreviennent à l'intérêt commun, mais aussi la revendication d'élection des hiérarchies, la maîtrise de l'organisation du travail. Là où il n'y a pas de pression de l'actionnaire, et cela vaut aussi pour le milieu associatif, il faut faire la démonstration que l'on est mieux sans actionnaire qu'avec, sinon je ne vois pas comment on pourra convaincre un jour qu'il faut s'en débarrasser. Donc les lieux où il n'y a pas de pression de l'actionnaire doivent devenir des lieux dans lesquels l'organisation syndicale a comme objectif fondamental l'auto-organisation des travailleurs, l'élection des hiérarchies, etc.

Sur les entreprises, maintenant, il faut mener une bagarre de dénonciation de la négociation collective interprofessionnelle, qui est un substitut de la loi aujourd'hui, une corruption de l'esprit public absolument énorme (le dernier ANI sur l'UNEDIC est particulièrement caricatural). N'oublions pas que cela a été

construit contre la logique de classe dans les années 60 par Delors et Cie ! La dénonciation des ANI, le refus de participer à toute négociation interprofessionnelle, fait partie de l'auto organisation.

S'agissant de la Sécurité sociale, le but est évidemment la gestion par les seuls salariés, le retour aux élections des directions de caisse, toutes choses qui ont été pratiquées pendant 15 ans, et cela fonctionnait parfaitement. Il faut d'abord revivifier cette mémoire, celle des 15 ans où des salariés élus qui élisaient les directeurs de caisse ont géré l'équivalent du budget de l'État et l'ont fort bien fait. Tout cela doit être réhabilité et redevenir le cœur d'un programme ici et maintenant, même si j'ai entendu tout à fait ce qu'a dit Pierre sur le côté mortifère d'ici et maintenant, parce que je suis habitué par cette visée d'avenir qu'est la pratique salariale de la valeur contre sa pratique capitaliste et tout l'imaginaire que l'on peut y lier.

Sur la maîtrise de l'investissement et l'expropriation. Premièrement, on ne pourra pas exproprier tant que l'on n'aura pas fait la preuve de l'auto-organisation possible. Donc là il y a la responsabilité de tous les lieux qui ne sont pas sous la pression du capital. Pour les autres, la disqualification de l'actionnaire, une perpétuelle campagne pour la suppression des dividendes et le non remboursement des prêts contractés par l'entreprise, font partie, pour moi, des revendications transitoires. Le fait de mettre en place la cotisation investissement à la place du profit, c'est vraiment quelque chose que nous pouvons faire à l'occasion de toute lutte. Dire que la SNCF ne peut pas financer le ferroviaire, que cela ne peut se faire que par une mutualisation des valeurs ajoutées à l'échelle nationale, et par des caisses d'investissement qui subventionnent, tout comme l'assurance maladie a subventionné les hôpitaux, ou comme l'impôt subventionne les universités. Si les universités, maintenant, remboursent à des prêteurs leurs investissements, c'est précisément parce que la réforme nous laisse complètement abattus, ou dans des discours extrêmement généraux alors que nous avons des institutions que nous pouvons, sur des mots d'ordre parfaitement audibles, renforcer considérablement.

Avec les PME, si nous faisons campagne sur d'une part sur le fait que l'entreprise n'a pas à payer ses salariés et d'autre part sur le fait qu'elle doit accéder à la subvention de son investissement et non pas au prêt, nous pouvons là aussi toucher des publics que nous n'avons peut-être pas l'habitude de toucher mais qui peuvent être extrêmement sensibles à ce genre d'arguments. Le fait d'instituer une cotisation économique (mettons à 5 % de la valeur ajoutée, on arrivera à 30 % progressivement), et en même temps de rendre possible la subvention des investissements et non plus le crédit, le fait que les entreprises cotisent au prorata de leur valeur ajoutée mais n'ont rien à rembourser, le fait d'instituer des caisses d'investissement qui soient gérées par les salariés eux-mêmes avec des directions élues, voilà des revendications possibles. Nous avons déjà la technologie des caisses qui mutualisent, on sait faire tout cela, on n'a pas toujours été aussi nuls que maintenant ! Les caisses subventionneront l'investissement au-delà de ce qu'elles ont en caisse, pour faire de la création monétaire sans crédit, c'est-à-dire une création monétaire quotidienne alternative à la création bancaire. Ces caisses auront 100 milliards en caisse et financeront 150 milliards de projets d'investissement en créant 50 milliards de monnaie, mais en subventionnant. Il n'y a aucune raison, encore une fois, que l'on rembourse des prêts. La bataille contre le crédit doit être une bataille permanente si nous voulons disqualifier la propriété lucrative.

Les retraités doivent créer des entreprises. Nous avons au moins 7 millions de personnes qui ont un salaire à vie, il serait temps qu'elles créent des entreprises, des entreprises marchandes, qui n'aurent strictement rien à payer comme salaire (puisque les retraités sont payés précisément), et qui pourront générer une cotisation qui initiera aussi bien les cotisations investissement que les cotisations salaire.

Se battre pour le droit de préemption des salariés sur toute entreprise menacée est absolument décisif, cela aussi doit devenir le cœur de la bataille syndicale.

Bref, je pourrai continuer à l'infini. Nous avons d'énormes possibilités de programmes de court et moyen terme, qui renforcent (il n'y a pas besoin de les créer, elles existent déjà) les conditions macroéconomiques, rendant possible toutes les expériences locales d'auto-organisation.

Bernard Friot

Annexe

Intervention complémentaire de Pierre Zarka

Tout en manifestant mon accord profond avec le sens des propos de Bernard Friot concernant le "salaire à vie", je voudrais relever qu'à mes yeux, la notion de salariat pose deux problèmes.

Le premier : ce que Bernard appelle "travail" relève à mes yeux de ce que j'appellerais "l'unité de l'activité humaine". Je m'appuie souvent sur les travaux du patronat lui-même pour insister sur l'interpénétration de ce que l'on désigne comme étant du "hors travail", qui constitue de l'activité libre, non contrainte par le capital, avec le travail. La dernière fois, j'avais cité plusieurs exemples pour montrer comment les pratiques quotidiennes d'une infirmière à l'hôpital de Saint-Denis lui permettaient d'exercer un métier qui n'est pas tout à fait le même qu'à Cochin, compte tenu du nombre de nationalités et de la situation sociale d'un grand nombre de patients ; je cite souvent l'ex PDG d'Air France, Christian Blanc, qui après une étude sur le rendement de chaque salarié, avait convenu que l'exercice de la confrontation des syndicalistes jouait dans leur ténacité en cas de dysfonctionnement et de difficulté au travail, ou un exercice d'EDF après Tchernobyl qui révélait que les salariés concernés par la sécurité nucléaire étaient plus réactifs au lendemain des vacances qu'à la veille de les prendre.

Je rejoins aussi Bernard quant aux brèches déjà existantes dans le système actuel, prenant l'exemple des congés maternité indexés sur la qualification qui correspondent au fait que la société éprouve le besoin de financer sa propre reproduction.

Même si je partage l'hostilité de Bernard à l'encontre du mot emploi, j'y reviendrai, il me semble que tout ramener au travail, tend à appauvrir la dimension totalisante que représente toute activité mises à part la guerre, la spéculation et l'exploitation. Je trouve que la dimension de "tout l'individu" n'apparaît pas dans les concepts de salariat et de travail.

Je pense à Marx et à deux de ses propos. Le premier concerne la manière dont il combat, lors du Congrès de Gotha, la notion de "travail producteur de richesses" en disant que le travail n'est producteur de richesses que dans la mesure où il cristallise toutes les pratiques sociales. Le second dans *l'Idéologie allemande*, est une de ses (nombreuses) définitions du communisme : « *Je peux pêcher le matin, chasser à midi, faire de la peinture l'après-midi et de la critique le soir, sans jamais être ni pêcheur, ni chasseur, ni peintre ni critique* ». Il y a là, à mon avis, une vision de l'émancipation et de la réalisation de soi qui dépasse les notions de travail et de salarié. J'ajoute que le capital en a fortement conscience et qu'outre la pression exercée sur les salaires que permettent le chômage et la précarité, elle lui offre aussi bien sûr de faire financer une part de sa main d'œuvre par les Assedic, mais aussi de renvoyer ses employés se ressourcer un temps, hors des murs de l'entreprise, en les poussant ainsi à mettre à "profit" - à leurs frais ou à ceux de la société - du temps libéré pour respirer un autre air.

Cela débouche sur une autre question : qu'est-ce que la richesse pour une société ? Est-ce seulement les objets et les marchandises ? Les services de type services publics actuels ? Ou ne devrait-on pas considérer toute activité, je pense aussi bien à des pratiques aujourd'hui considérées comme du supplément d'âme, comme la lecture ou les voyages, mais qui participent à construire les individus et donc à travers eux, la société, dans la mesure où par leurs comportements et tout simplement par ce qu'ils en disent en font bénéficier leur entourage ? Dès lors, il n'y a plus guère d'activités secondaires et le sens de la rémunération devient effectivement d'en garantir toutes les possibilités. Cela peut poser à terme la question de ce que devient la monnaie, mais là, j'avoue mon incapacité à en dire davantage. Cela est certainement à explorer.

Le second problème que je voudrais rapidement aborder est ce que charrie le mot de "salarié" comme statut social. Avant, je voudrais dire un mot concernant le terme "emploi". Il porte en lui des rapports sociaux inégalitaires : là où il y a emploi, il y a employeur, c'est-à-dire décideur, et il y a employé, c'est-à-dire utilisé. Je dois reconnaître que le mot travail n'implique pas ce type de rapports. J'ai dit ce que je lui reprochais. De même, j'entends bien la manière dont Bernard utilise la notion de salaire, mais je trouve que le salariat induit un contrat vertical : on est salarié de... et donc des rapports d'assujettissement. Si l'on considère le communisme comme la libre association des individus, le contrat social est passé avec les autres soi-même sans avoir besoin d'aucune médiation surplombante. Je retrouve la critique que je fais de l'État comme appareil dépossédant de la maîtrise du moindre rapport social existant. Si la forme de production de société par l'activité humaine repose sur la plaine maîtrise par les intéressés des moyens (au sens large de ce terme) de production de société, la collectivité qui se forme devient une communauté de pratiques, de savoirs, de pouvoirs de choix et de décisions qui correspond mal à la notion de salariat. Il y a rémunération -

avec une hiérarchie même réduite mais qui tient compte de la qualification et de la pénibilité - d'un mouvement permanent de va et vient entre plusieurs pratiques sociales, dont celles qui s'attachent au pouvoir faire ou qui transforment la citoyenneté en force de pouvoir faire et qui colle mal avec le salariat.

Je voudrais terminer en disant qu'il ne s'agit là d'une question ni scolastique ni à renvoyer à un avenir tellement lointain qu'on pourrait la réduire au domaine rêvé d'un "après la révolution". La crise que connaît le travail a plusieurs facettes qui posent ces questions comme des verrous aux luttes actuelles. Je reprends le fil de quelques-unes des questions que je viens d'aborder en les rapprochant des enjeux actuels.

1°) L'emploi ? le mot induit une acceptation d'un état de fait : spontanément, la plupart du temps, l'annonce d'une fermeture d'entreprise conduit à chercher un "repreneur", entendez bien les guillemets, et l'on fait dépendre son avenir et celui de pans entiers de la société et de l'économie de la seule volonté de ces repreneurs ou de l'État. On le voit avec Alstom. La pression du capital sur l'emploi est telle qu'on en oublie que la source de toute richesse est l'activité de tous et que les exploités sont des parasites. Il faut être le dos au mur pour entrevoir la nationalisation et encore, il s'agit rarement d'une appropriation collective mais plutôt d'une étatisation. Au fond, bien souvent on en est à regretter le bon temps où le capital voulait bien nous exploiter. Il faut s'interroger sur les raisons pour lesquelles les dernières victoires structurelles du mouvement démocratique ont près de soixante-dix ans. Et ce sentiment d'infériorité dépasse les murs de l'entreprise pour polluer ce que l'on peut penser de la citoyenneté. Il participe à ce que l'on appelle le vote utile.

2°) Qu'est-ce que la richesse ? Aujourd'hui, tout est comptabilisé de manière mercantile : le meilleur exemple est celui des "dépenses de santé", nous assénant qu'être malade serait quasiment faire preuve d'incivisme. Quant à la culture, elle n'est présentée que comme une marchandise vendable ou pas. Le hors travail, souvent ramené au statut de loisir, c'est-à-dire de superflu, est nié comme activité nécessaire. On demande même aux moyens d'information d'être rentables quel que soit leur rôle dans l'exercice de la démocratie. Seule la valeur marchande est prise en compte et la valeur d'usage est un concept marginalisé à quelques chercheurs isolés, et les luttes ne s'en saisissent pas et de ce fait viennent s'échouer régulièrement sur l'argument du coût. C'était tout l'intérêt de nos travaux sur la gratuité.

3°) Travail/hors travail, précarité, chômage et rémunération. Notons d'abord que nombre de moins de quarante ans considèrent qu'il n'y a pas que le travail dans la vie. Et souvent le mouvement démocratique apparaît pontifiant, moralisateur, les renvoyant dans la sphère de la perte de repères. Or, ils ne font qu'exprimer, même confusément, l'émergence de la place des autres activités dans le développement de la société, qui sont, soit dit en passant, tout aussi reconnues dans le management qui a pour but d'exploiter l'individu dans sa totalité. Le fait qu'il y ait tant de suicides dans le cadre des entreprises et si peu de luttes quant à l'organisation du travail dit notre retard sur les enjeux du moment. Les seuls à poser le problème sont les intermittents du spectacle, mais eux-mêmes n'ont guère conscience que leur mouvement pourrait être à la base d'autres rapports travail/hors travail, mettez là encore des guillemets. Enfin, on nous assène que le développement des technologies fait qu'il n'y aura plus jamais de plein emploi. Mais qui tient absolument à être en entreprise autant qu'en 1950 ? Ou à faire la même chose toute sa vie ? Ne pas poser ces questions en ces termes conduit à être continuellement sur la défensive et l'ensemble de ces questions fait que c'est désormais la bourgeoisie qui apparaît du côté du mouvement (de la réforme) et le mouvement ouvrier se fait accoler l'étiquette d'immobilisme et de conservatisme.

4°) Salariat et pouvoir. Il y a un point commun à toutes les luttes, mais il n'apparaît pas : elles souhaitent toutes avoir le pouvoir de faire. C'est peut-être là qu'est ma nuance avec la manière dont Bernard recourt au mot salaire. Ce qu'il en fait concernant la rémunération non seulement n'est pas en opposition mais est un levier stimulant, qui, paradoxalement, m'a poussé à la mise en question de la notion de salaire. Ce qu'il propose concernant la cotisation débouchant sur une faisabilité qui ne peut qu'en nourrir la crédibilité. Mais je ne puis dissocier la dimension sociale de celle d'émancipation de l'individu. Je ne peux pas dire qu'il s'agit là d'un verrou, comme je l'ai dit pour les autres questions. Mais cependant, dès que l'on entre dans un débat sur ce qui peut être une société post-capitaliste, cette dimension devient importante, si ce n'est décisive. Je reviens sur la question de l'appropriation collective. La manière dont les gens vivent leur place dans la société (ou le statut que celle-ci leur attribue dans la société) joue un rôle sur leur volonté à viser prendre les rênes d'une entreprise ou pas. On exige aussi en fonction de la façon dont on se voit.

Quand on relie ces points, commence à se dessiner une cohérence qui explique en grande partie ce sur quoi buttent luttes mais aussi politique de la part des forces qui se revendiquent de l'alternative.

Nous allons parler cet après-midi de processus, peut-être y sommes-nous déjà...